
Séance du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg
Sitzung des Agglomerationsrats der Agglomeration Freiburg

Date / Datum: Jeudi 25 juin 2020 / Donnerstag, 25. Juni 2020
Lieu / Ort: Salle des fêtes St-Léonard / Festsaal St. Leonhard, Chemin St-Léonard 1
à Fribourg/Freiburg

Présidence / Präsidentschaft

M. Bernhard **Altermatt**, Président du Conseil / Präsident des Rates, Fribourg
M. Félicien **Frossard**, Secrétaire général / Generalsekretär

Préposée au Procès-verbal / Protokollführerin

Mme Noémie **Nicolas**, Assistante de direction / Direktionsassistentin

Membres du Conseil d'agglomération / Mitglieder des Agglomerationsrates

Présent-e-s / Anwesenden

Avry

Mme Géraldine **von der Weid** ainsi que MM. Marius **Achermann** et Michel **Moret**

Belfaux

MM. Gabriel **Litzistorf**, Marc **Lüthi** et Velko **Stockel**

Corminboeuf

Mme Chantal **Angéloz** et M. Alain **Lunghi**

Düdingen / Guin

Mme Anita **Johner-Tschannen** ainsi que MM. Adrian **Brügger**, Urs **Hauswirth**, Jonas **Schneuwly**, Ernst-Peter **Walther** et Moritz **Werro**

Fribourg / Freiburg

Mmes Béatrice **Acklin Zimmermann**, Liliane **Galley**, Marie **Giller-Zbinden**, Fabienne **Menétrey**, Immaculée **Mosoba**, Eleonora **Schneuwly-Aschwanden** et Cécile **Thiémard** ainsi que MM. Christoph **Allenspach**, Bernhard **Altermatt**, Gérald **Collaud**, Charles **de Reyff**, Pierre-Alain **Perritaz** et Georges **Rhally**

Givisiez

MM. Vladimir **Colella**, Gilles **de Reyff**, Damiano **Lepori** et Hervé **Schuwey**

Granges-Paccot

Mme Marjorie **Jaquet** ainsi que MM. Jean-Louis **Barras**, Yves **Litandi** et Alexis **Overney**

Marly

MM. Jean-Marc **Boéchat**, Bernard **Clerc**, Jean-Luc **Humbert**, Christophe **Maillard** et Jean-Pierre **Oertig**

Matran

Aucun membre présent

Villars-sur-Glâne

MM. Marc'Aurelio **Andina**, Pierre-Emmanuel **Carrel**, Jacques **Dietrich**, Dimitri **Küttel** et Claude **Monney**

Excusé-e-s / Entschuldigungen

Mme Geneviève **Liaudat** (Fribourg) ainsi que MM. Oliver **Collaud** (Fribourg), Stéphane **Cudré-Mauroux** (Fribourg), Sébastien **Dorthe** (Matran), Jean-Luc **Dumoulin** (Matran), Christophe **Giller** (Fribourg), François **Grangier** (Villars-sur-Glâne), Nicolas **Rérat** (Matran), Eric **Romanens** (Marly), Dario **Viel** (Corminboeuf), Lionel **Walter** (Fribourg) et Alexandre **Wicht** (Villars-sur-Glâne)

Membres du Comité d'agglomération / Mitglieder des Agglomerationsvorstandes

Présent-e-s / Anwesenden

Mmes Andrea **Burgener Woeffray** (Fribourg), Éliane **Dévaud-Sciboz** (Avry) et Anne-Elisabeth **Nobs** (Corminboeuf) ainsi que MM. Bruno **Marmier** (Villars-sur-Glâne), Simon **Gabaglio** (Matran), Jean-Pierre **Helbling** (Marly), Pierre-Olivier **Nobs** (Fribourg), Kuno **Philipona** (Düdingen), René **Schneuwly** (Granges-Paccot) et Thierry **Steiert** (Fribourg)

Excusé-e-s / Entschuldigungen

Mme Rose-Marie **Probst** (Belfaux)

Ordre du jour / Tagesordnung

1. **Ouverture de la séance et salutations / Eröffnung der Sitzung und Begrüssung**
2. **Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil d'agglomération / Genehmigung des Protokolls der letzten Sitzung des Agglomerationsrates**
3. **Communications / Mitteilungen**
 - 3.1 Communications du Président du Conseil d'agglomération / Mitteilungen des Präsidenten des Agglomerationsrates
 - 3.2 Communications du Président du Comité d'agglomération / Mitteilungen des Präsidenten des Agglomerationsvorstandes
4. **Elections / Wahlen**
 - 4.1 Comité d'agglomération / Agglomerationsvorstand
 - 4.2 Présidence du Conseil / Präsidentschaft des Rates
 - 4.3 Vice-présidence du Conseil / Vizepräsidentschaft des Rates
 - 4.4 Bureau du Conseil / Ratsbüro
 - 4.5 Commission financière / Finanzkommission
 - 4.6 Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt
 - 4.7 Présidence de la Commission culturelle / Präsidentschaft der Kulturkommission
5. **Rapport d'activités 2019 / Tätigkeitsbericht 2019**
 - 5.1 Présentation du Comité / Präsentation des Vorstandes
 - 5.2 Discussion générale / Allgemeine Diskussion
 - 5.3 Approbation / Genehmigung
6. **Approbation des comptes 2019 de l'Agglomération de Fribourg / Genehmigung der Rechnung 2019 der Agglomeration Freiburg**
 - 6.1 Présentation du message n° 37 du Comité / Präsentation der Botschaft Nr. 37 des Vorstandes
 - 6.2 Préavis de la Commission financière / Stellungnahme der Finanzkommission
 - 6.3 Discussion générale / Allgemeine Diskussion
 - 6.4 Examen de détail / Detailprüfung
 - 6.5 Examen et adoption des arrêtés / Prüfung und Annahme der Beschlüsse
7. **Subventionnement de la mesure 23.02 « aménagement d'abris-vélos (avec système sécurisé et protection contre les intempéries) aux abords des pôles d'enseignements, d'activités, de loisirs et de transports publics urbains » / Subventionierung der Massnahme 23.02 « Gestaltung von Velounterständen (mit Sicherheitssystem und Wetterschutz) in der Nähe der Bildungs-, Arbeits-, Freizeit- und städtischer öffentlicher Verkehrsstandorte »**
 - 7.1 Préavis de la Commission financière / Stellungnahme der Finanzkommission
 - 7.2 Préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Stellungnahme der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt
 - 7.3 Présentation du message n° 36 du Comité / Präsentation der Botschaft Nr. 36 des Vorstandes
 - 7.4 Examen du Message / Prüfung der Botschaft
 - 7.5 Examen et adoption de l'arrêté / Prüfung und Annahme des Beschlusses
8. **Transmission des interventions parlementaires / Überweisung parlamentarischer Vorstösse**
 - 8.1 Postulat demandant une politique de protection de l'environnement à la hauteur des enjeux actuels / Überweisung des Postulats betreffend die Forderung einer den Herausforderungen entsprechenden Umweltschutzpolitik (Post_Leg_2016-2021_2019_021)
 - a Position de l'auteure / Standpunkt der Autorin
 - b Position du Bureau du Conseil / Standpunkt des Ratsbüros
 - c Position du Comité / Standpunkt des Vorstandes
 - d Vote de transmission / Überweisungsabstimmung
 - 8.2 Postulat relatif au calcul du coût de mesures en faveur d'un développement substantiel des transports publics de l'agglomération fribourgeoise et de leur attractivité pour les usagers / Postulat bezüglich der Berechnung der Massnahmenkosten zugunsten einer substanziellen Entwicklung des öffentlichen Verkehrs der Freiburger Agglomeration und dessen Attraktivität für die Benutzer (Post_Leg2011-2016_2020_024)
 - a Position de l'auteur / Standpunkt des Autors
 - b Position du Bureau du Conseil / Standpunkt des Ratsbüros
 - c Position du Comité / Standpunkt des Vorstandes
 - d Vote de transmission / Überweisungsabstimmung

9. Réponse du Comité / Antwort des Vorstandes

- 9.1 Question relative à la réservation de terrain sur la commune de Givisiez par le SPC / Anfrage betreffend die Grundstückreservierung des TBA auf dem Gebiet der Gemeinde Givisiez (Quest_Leg_2016-2021_2019_020)
 - a Position du Comité / Standpunkt des Vorstandes
 - b Avis de l'auteur / Meinung des Autors
- 9.2 Question concernant l'usage des pesticides sur le territoire de l'agglomération fribourgeoise / Anfrage über die Verwendung von Pestiziden auf dem Gebiet der Freiburger Agglomeration (Quest_Leg_2016-2021_2019_022)
 - a Position du Comité / Standpunkt des Vorstandes
 - b Avis de l'auteure / Meinung der Autorin
- 9.3 Question concernant le soutien aux manifestations et institutions culturelles suite à l'épidémie COVID-19 / Anfrage betreffend die Unterstützung von Veranstaltungen und Kulturinstitutionen im Anschluss an die COVID-19 Epidemie (Quest_Leg_2016-2021_2020_023)
 - a Position du Comité / Standpunkt des Vorstandes
 - b Avis de l'auteur / Meinung des Autors
- 9.4 Postulat concernant la planification et la mise en œuvre d'une stratégie efficace visant à respecter et améliorer de manière durable des conditions-cadres économiques à l'intérieur de l'agglomération / Postulat betreffend Planung und Umsetzung einer effizienten Strategie für eine dauerhafte Einhaltung und Verbesserung der wirtschaftlichen Rahmenbedingungen innerhalb der Agglomeration (Post_Leg2011-2016_2016_035)
 - a Position du Comité / Standpunkt des Vorstandes
 - b Avis de l'auteure / Meinung der Autorin
- 9.5 Postulat concernant une politique de la logistique urbaine pour l'Agglomération de Fribourg / Postulat betreffend eine städtische Logistikpolitik für die Agglomeration Freiburg (Post_Leg2016-2021_2018_009)
 - a Position du Comité / Standpunkt des Vorstandes
 - b Avis de l'un des auteurs / Meinung eines der Autoren
- 9.6 Postulat relatif à une commission de l'horaire des transports publics de l'agglomération fribourgeoise / Postulat betreffend einer Fahrplankommission für den öffentlichen Verkehr der Freiburger Agglomeration (Post_Leg2016-2021_2018_013)
 - a Position du Comité / Standpunkt des Vorstandes
 - b Avis de l'un des auteurs / Meinung eines der Autoren

10. Divers / Verschiedenes

Glossaire / Glossar:

Toutes les abréviations sont en italique dans le document / Alle Abkürzungen in diesem Dokument sind in Schrägschrift dargestellt.

Abréviation	Définition	Abkürzung	Definition
Agglomération	Agglomération de Fribourg (institution) en tant qu'organe politique (législatif et exécutif) doté d'un bureau administratif et technique	Agglomeration	Agglomeration Freiburg (Institution) als politisches Organ (Legislative und Exekutive) mit einer Verwaltungs- und einer Fachstelle
agglomération fribourgeoise	agglomération fribourgeoise (territoire)	Freiburger Agglomeration	Freiburger Agglomeration (Gebiet)
Bureau du Conseil	Bureau du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg	Ratsbüro	Büro des Agglomerationsrates der Agglomeration Freiburg
CAME	Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement de l'Agglomération de Fribourg	KRMU	Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt der Agglomeration Freiburg
CARM	Commission d'aménagement régional et de mobilité de l'Agglomération de Fribourg	KrRM	Die Kommission für die regionale Raumplanung und die Mobilität der Agglomeration Freiburg
CCult	Commission culturelle de l'Agglomération de Fribourg	KKult	Kulturkommission der Agglomeration Freiburg
CF	Commission financière de l'Agglomération de Fribourg	FK	Die Finanzkommission der Agglomeration Freiburg
Comité	Comité d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg	Vorstand	Agglomerationsvorstand der Agglomeration Freiburg
communes membres	communes membres de l'Agglomération de Fribourg	Mitgliedgemeinden	Mitgliedgemeinden der Agglomeration Freiburg
Confédération	Confédération suisse	Bund	Bund Schweizerische Eidgenossenschaft
Conseil	Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg	Rat	Agglomerationsrat der Agglomeration Freiburg
EcoTerr	Etude d'économie territoriale concernant les zones d'activités de l'agglomération fribourgeoise	EcoTerr	territoriale Wirtschaftsstudie über die Arbeitszonen der Freiburger Agglomeration
Grand Conseil	Grand Conseil de l'Etat de Fribourg	Grosser Rat	Grosser Rat des Staats Freiburg

Abréviation	Définition	Abkürzung	Definition
MCH2	Modèle comptable harmonisé 2 pour les cantons et les communes (Manuel MCH2)	HRM2	harmonisiertes Rechnungslegungsmodell 2 für die Kantone und Gemeinden (Handbuch HRM2)
Mobul	association de communes qui constitue une Communauté régionale des transports. Mobul assume les tâches d'aménagement régional du territoire et de la mobilité	Mobul	Gemeindeverband, der einen Regionalen Verkehrsverbund darstellt. Mobul nimmt die Aufgaben der Raumplanung und der Mobilität wahr.
NP	objectif Nature & Paysage du PA3 mesure Nature & Paysage	NL	Zielsetzung Natur & Landschaft des AP3 Natur- & Landschaftsmassnahmen
PA3	Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération de Fribourg	AP3	Agglomerationsprogramm der dritten Generation der Agglomeration Freiburg
PA4	Projet d'agglomération de quatrième génération de l'Agglomération de Fribourg	AP4	Agglomerationsprogramm der vierten Generation der Agglomeration Freiburg
PV	procès-verbal	PK	Protokoll
Rapport d'activités	Rapport d'activités du Comité d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg	Tätigkeitsbericht	Tätigkeitsbericht des Agglomerationsvorstandes der Agglomeration Freiburg
Region Sense	Association de communes Region Sense	Region Sense	Gemeindeverband Region Sense
Règlement du Conseil	Règlement du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg	Ratsreglement	Reglement des Agglomerationsrates der Agglomeration Freiburg
scrutateurs	membres (scrutateurs et scrutatrices) du Bureau du Conseil de l'Agglomération de Fribourg qui concourent au bon déroulement et au dépouillement du scrutin	Stimmzähler	Mitglieder (Stimmzähler und Stimmzählerinnen) des Ratsbüros der Agglomeration Freiburg, die für den guten Verlauf der Abstimmungen und der Stimmauszählung besorgt sind
TP	transport public	ÖV	Öffentlicher Verkehr
TPF	Transports publics fribourgeois Holding SA	TPF	Freiburgische Verkehrsbetriebe Holding AG
TransAgglo	TransAgglo, axe de mobilité douce traversant l'agglomération fribourgeoise.	TransAgglo	TransAgglo, Langsamverkehrsachse, die die Freiburger Agglomeration durchquert

1. Ouverture de la séance et salutations / Eröffnung der Sitzung und Begrüssung

Le Président. Meine Damen und Herren, Monsieur le Président du *Comité d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Comité)*, Meine Damen und Herren Mitglieder des *Agglomerationsvorstands der Agglomeration Freiburg (nachstehend Vorstand)*, liebe Kolleginnen und Kollegen des *Agglomerationsrats der Agglomeration Freiburg (nachstehend Rat)*, liebe Gäste und Vertreter der Presse. Ich freue mich die heutige Sitzung des Rates um 19.30 Uhr zu eröffnen. Comme vous pouvez le constater, les deux premières rangées sont occupées par les membres du *Comité* et du *Bureau du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Bureau du Conseil)*. Vous êtes ensuite cinq rangées de membres du *Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Conseil)*. Les dernières rangées sont prévues pour la presse et le public. Vous êtes bien espacés les uns des autres. Quelques jours auparavant, le secrétariat du *Conseil* vous a rappelé, par courriel, les recommandations émises par les autorités sanitaires. Nous vous invitons à les mettre en œuvre aujourd'hui. Es gibt Desinfizierungsgel an verschiedenen Stellen in diesem Saal. Du gel hydroalcoolique est à votre disposition à plusieurs endroits dans la salle. Vous pouvez vous connecter au Wifi libre d'accès de la salle. Der Saal verfügt über ein freies offenes Wifi-Netzwerk, mit dem Sie sich verbinden können. Ce soir, vous avez reçu l'enveloppe transparente habituelle, qui contient votre carton de vote, un carton indiquant vos nom et prénom, la liste des membres du *Conseil* et la carte que vous devez, absolument, insérer à l'arrière de l'appareil face à vous. Si vous n'êtes pas devant un de ces appareils, je vous invite à vous déplacer. En fin de séance, veuillez laisser votre enveloppe transparente sur votre table et la carte du système de vote et micro sur l'appareil face à vous.

Je vous fais part, à présent, de la liste des excusé-e-s ne pouvant pas se joindre à nous :

- parmi les membres du *Conseil* : Mme Geneviève Liaudat (Fribourg) ainsi que MM. Oliver Collaud (Fribourg), Stéphane Cudré-Mauroux (Fribourg), Sébastien Dorthe (Matran), Jean-Luc Dumoulin (Matran), Christophe Giller (Fribourg), François Grangier (Villars-sur-Glâne), Nicolas Rérat (Matran), Eric Romanens (Marly), Dario Viel (Corminboeuf), Lionel Walter (Fribourg) et Alexandre Wicht (Villars-sur-Glâne)
- parmi les membres du *Comité* : Mme Rose-Marie Probst (Belfaux)
- parmi les invités : M. Cédric Clément, Directeur de Fribourg Tourisme et Région (FTR) et M. Simon Ruch, Geschäftsführer *Region Sense*

Wie wir angekündigt haben, testen wir heute zum ersten Mal ein elektronisches Abstimmungssystem. Ces appareils, devant vous, disposent d'un système de vote, d'un microphone et d'un haut-parleur diffusant les débats. Ils sont loués à la société Ageda Communication, qui sous-traite le travail à la société Sonomix. M. Dominique Vidmer, Directeur de Sonomix, vous transmettra davantage d'informations dans quelques instants. Pour des raisons légales, durant cette phase de test, nous voterons d'abord électroniquement et ensuite en levant notre carton de vote. Le vote avec le carton servira essentiellement à confirmer le vote et à voir si le vote est clair. Nos scrutateurs ne devront pas compter à chaque fois chaque vote à main levée, sauf pour les votes d'ensemble prévus ce soir. Das heisst, wir stimmen elektronisch ab und heben dann trotzdem noch die Kärtchen hoch, einfach um nachzusehen, ob es wirklich eine ausschlagende Mehrheit war, die zugestimmt hat. Lors des votes simples portant sur des examens de détail, sur l'opposition d'un amendement contre la version du *Comité* ou sur la transmission des interventions parlementaires, si la majorité évidente est atteinte, les scrutateurs ne compteront pas les votes. Cela raccourcira la procédure et le temps imparti à ce travail. Wenn es allerdings knapp werden sollte, dann werden natürlich die *Stimmzählerinnen und Stimmzähler (nachstehend Stimmzähler)* jede einzelne Stimme nachzählen. N'oubliez pas de lever durablement et suffisamment haut votre carton de vote. Vous pouvez demander la parole en appuyant sur le grand bouton qui se trouve sur l'appareil tout en bas vers vous. Je vous donnerai la parole par la suite. Lorsque vous intervenez, votre microphone doit absolument être allumé pour que votre intervention soit bien enregistrée et vous devez annoncer clairement votre nom. Wenn Sie das Wort ergreifen, sollte Ihr Mikrofon eingeschaltet sein, damit Ihre Rede gespeichert werden kann. Dabei sollten Sie Ihren Namen deutlich angeben. Vous aurez 15 secondes pour voter à partir du moment où je vous indiquerai que les votes sont ouverts. Vom dem Moment an, wo ich sage, dass die Abstimmung eröffnet ist, haben Sie 15 Sekunden Zeit. Lors des votes, des lumières vertes, bleues et rouges vont s'allumer sur chaque appareil. Cela correspondra en général à « OUI », « ABSTENTION » et « NON ». Je vous le rappellerai lors de chaque vote. Les résultats des votes s'afficheront ensuite à l'écran. Pour les nombreuses élections de ce soir, nous n'utiliserons pas le système de vote électronique. Les élections se feront de manière tacite par acclamation ou nous utiliserons les bulletins de vote habituels. Je passe maintenant la parole au collaborateur de Sonomix pour vous donner des explications supplémentaires.

Dominique Vidmer. Certains d'entre vous ont déjà utilisé les mêmes appareils lors des séances du *Grand Conseil de l'Etat de Fribourg (ci-après Grand Conseil)* et du Conseil général de la Ville de Fribourg. Sur le gros bouton servant à demander la parole, une personne qui parle est représentée par un dessin. Quand

vous faites une demande de parole en appuyant sur ce gros bouton, le micro va clignoter en vert. Si vous avez appuyé sur ce bouton par erreur, dites simplement qu'il s'agit d'une erreur et que vous ne souhaitez pas parler. Le Président verra la liste des personnes qui souhaitent intervenir sur l'écran placé face à lui. Il donnera la parole en respectant l'ordre de cette liste. Les autres touches (++, --) sur ces appareils sont désactivées pour la présente séance. Quand le Président annoncera l'ouverture des votes, vous verrez les touches +, 0 et – se colorer. Pour voter, vous appuierez sur une de ces touches. Le + s'allume en vert (OUI), le 0 bleu (abstention), le – en rouge (NON). Vous aurez 15 secondes pour voter. Pendant ces 15 secondes, vous pouvez changer d'avis en cours de route. A la fin des votes, les résultats s'afficheront sur le grand écran. Il ne faudra pas presser la partie noire mais en dessous des +, 0 et -. Ce sont des boutons à presser, ils ne sont pas tactiles. Pour que le système fonctionne bien, vous devez absolument avoir inséré votre carte dans l'appareil. De cette manière, le système détecte votre présence. Lors de l'insertion de votre carte, votre appareil clignotera une fois en vert pour signaler son activation. Il faut laisser la carte pendant toute la séance. A la fin de la séance, vous devrez absolument laisser votre carte sur l'appareil. Je vous en remercie par avance. Dès que vous aurez terminé de prendre la parole, votre micro se fermera automatiquement sans aucune intervention de votre part.

Le Président. Herzlichen Dank. Es sind ein paar Personen, die neu angekommen sind. Bitte schieben Sie die Karte in die Konsole. Des membres viennent d'arriver. Il faut insérer, dans l'appareil devant vous, la carte, qui se trouve dans votre enveloppe transparente.

Je vous propose de faire un test immédiatement. Le vote est ouvert. Vous voyez donc les lumières apparaître sur votre appareil. Vous avez 15 secondes pour voter. Während dieser 15 Sekunden, können Sie Ihre Stimmabgabe ändern.

Vote électronique / elektronische Abstimmung

Résultat / Ergebnis

26 membres du *Conseil* ont pesé sur la touche verte, 10 sur la touche bleue et 7 sur la touche rouge.

Au total, 43 membres ont voté. 1 personne n'a pas voté.

Nous sommes actuellement 44 membres du *Conseil*. Wir sind zurzeit 44 Ratsmitglieder der *Agglomération Freiburg (nachstehend Agglomération)*. Wir haben damit das Quorum erreicht. Die Sitzung kann rechtmässig stattfinden. Formellement, je constate que le quorum est atteint et que nous pouvons siéger valablement.

Conformément au *Règlement du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg adopté par le Conseil d'agglomération le 13 septembre 2018 et approuvé par le Conseil d'Etat le 24 juin 2019 (ci-après Règlement du Conseil)*, l'envoi des documents de la présente séance a été effectué par défaut de manière électronique. La présente séance a donc été valablement convoquée par courriel du 5 juin 2020. Les documents de la séance du *Conseil* sont disponibles depuis cette date sous la forme d'une actualité sur le site internet de *l'Agglomération de Fribourg (ci-après Agglomération)*.

Y a-t-il des remarques à exprimer quant à l'ordre du jour ? Gibt es Bemerkungen zur Traktandenliste ? Das ist nicht der Fall. Ce n'est pas le cas. Cet ordre du jour est donc accepté. Diese Tagesordnung gilt somit als angenommen.

Le premier point de l'ordre du jour est ainsi liquidé.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil d'agglomération / Genehmigung des Protokolls der letzten Sitzung des Agglomerationsrates

Le Président. Avez-vous des remarques concernant le *procès-verbal (ci-après PV)* de la séance du *Conseil* du 10 octobre 2019 ? Haben Sie Bemerkungen zum Protokoll der Ratssitzung vom 10. Oktober 2019? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Vote électronique / elektronische Abstimmung

Celles et ceux, qui acceptent le *PV* de la séance du *Conseil* du 10 octobre 2019, sont priés de presser sur la touche verte. 42 membres ont voté.

Celles et ceux, qui le refusent, sont priés de peser sur la touche rouge. Aucun membre n'a voté.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de peser sur la touche bleue. 1 membre a voté.

Vote à main levée / Abstimmung durch Handaufheben

Je prie celles et ceux, qui acceptent le *PV* de la séance du *Conseil* du 10 octobre 2019, de confirmer ce résultat en levant leur carton de vote.

Résultat / Ergebnis

Le *PV* de cette séance est approuvé à la majorité évidente.

J'adresse les remerciements d'usage à sa rédactrice.

Der zweite Punkt der Traktandenliste ist somit erledigt.

3. Communications / Mitteilungen

3.1 Communications du Président du Conseil d'agglomération / Mitteilungen des Präsidenten des Agglomerationsrates

Le Président. La *Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement de l'Agglomération de Fribourg (ci-après CAME)* et la *Commission financière de l'Agglomération de Fribourg (ci-après CF)* ont envoyé leur préavis par courriel le 4 mars 2020 (message n° 36) et le 16 juin 2020 (message n° 37) conformément au *Règlement du Conseil*. Je n'ai pas d'autre communication.

Je vais à présent vous donner lecture de mon discours de fin de mandat à la présidence du Conseil.

Ce soir, nous sommes réuni-e-s à la Salle des fêtes St-Léonard, lieu particulier et symbolique. Vous avez toutes et tous traversé une période particulière avec vos familles, amis, connaissances et collègues. La crise sanitaire induite par le COVID-19 a chamboulé nos quotidiens mais aussi le fonctionnement de nos institutions, de l'économie et de la société civile. Le confinement « doux », tel que décrété et mis en œuvre par les autorités fédérales, cantonales et communales, nous a obligé à prendre du recul, parfois à nous arrêter, à interrompre notre train de vie habituel et à faire des efforts considérables afin de traverser cette première phase du COVID-19 en bonne santé et en sécurité.

Ich denke dabei im weitesten Sinn an alle Familien, zu denen wir gehören und die Grundzellen unserer Gesellschaft ausmachen. Der Gedanke geht auch an die Grosseltern, an Seniorinnen und Senioren, die zu einer Hochrisikogruppe gehören, die wir schützen mussten. Ich denke auch an die Eltern mit Kindern, an die Jugendlichen, die von einer Woche auf die andere nicht mehr zur Schule gehen konnten, an die jungen Erwachsenen, die ihre Ausbildung umstellen mussten und ihren Studentenjob verloren haben, an die Berufstätigen, die ins Homeoffice wechseln mussten oder von Kurzarbeit betroffen waren, an die Unternehmen und Gewerbebetriebe, die ihre normalen Aktivitäten aussetzen mussten. Ich denke aber auch an die Vereine, an die Arbeitsgruppen, an die Kommissionen und Institutionen, die ihre Tätigkeit unterbrochen haben.

Notre pays a fait face à une des crises les plus importantes depuis plus d'un demi-siècle et pourtant la société suisse et fribourgeoise a continué à fonctionner. J'aimerais exprimer mon plus grand respect et ma gratitude à toutes et tous. Sans les gestes de chacune et de chacun, sans une prise de conscience rapide et radicale, nous n'aurions pas su surmonter ce moment difficile de notre histoire. D'ailleurs, nous savons toutes et tous que ce n'est pas fini. La prudence reste de mise et les conséquences de la crise continueront à se faire sentir davantage encore avec le temps. Les effets négatifs sur notre économie, sur nos finances publiques et sur notre prospérité, nous occuperons durant la prochaine décennie. Il n'y a aucun doute.

Trotzdem möchte ich einen optimistischen Ton anschlagen und zwei Aspekte hervorheben, die für die Bewältigung der laufenden Krise von grosser Bedeutung sind. Die Corona-Krise hat erneut gezeigt, dass unser Land und unsere Gesellschaft auf zwei zentralen Werten gründen: der Solidarität und der Verantwortung. La solidarité et la responsabilité.

Diese beiden Werte sind komplementär und können ihre volle Wirkung nur entfalten, wenn man sie auf individueller und kollektiver Ebene lebt. Die Solidarität ist in das Funktionieren unserer menschlichen Gemeinschaft eingeschrieben. Und gerade in Krisensituationen zeigt sich, dass eine Gesellschaft am besten durch schwierige Zeiten kommt, wenn ihr Verhältnis zu ihren nächsten Mitgliedern durch die Solidarität geprägt wird. L'aide, qui a été déployée par d'innombrables initiatives privées, publiques, individuelles et collectives, a profité à énormément de personnes qui se sont retrouvées d'un jour à l'autre dans le besoin. Cette aide s'est déployée à travers les frontières communales, via des associations, via des réseaux, via des familles, via des collectivités et des groupes. Je tenais à souligner ce bel élan de solidarité.

La responsabilité. In der deutschen Sprache gibt es dazu den Begriff: Eigenverantwortung. Il s'agit de la responsabilité pour soi-même, la responsabilité de chacun pour son entourage immédiat et pour la société dans laquelle nous évoluons. Ohne Eigenverantwortung verliert die Solidarität ihre Kraft. Ohne persönliche und kollektive Verantwortung kann die Gesellschaft ihre Leistungen für die Allgemeinheit und für die künftigen Generationen nicht wahrnehmen. Wir sehen dies weiterhin in vielen Kontexten des täglichen Lebens.

En tant que démocrate-chrétien, je suis fortement attaché à la synthèse de la responsabilité et de la solidarité. Mais au fond, nous partageons tous ces mêmes valeurs peu importe dans quelle mouvance politique ou philosophique nous nous inscrivons. Nés libres et égaux, nous sommes des individus dotés du libre-arbitre et de droits fondamentaux universels. En réalité, les individus de notre communauté ne disposent pas tous de la même liberté et de la même égalité. Par conséquent, il est particulièrement important pour nos institutions de pratiquer une culture qui favorise cette égalité dans la diversité et cette liberté dans la responsabilité. Trop souvent les gens se déresponsabilisent. Nous pouvons au niveau

mondial, mais aussi national et local, observer des exemples ahurissants où la déresponsabilisation, l'irresponsabilité et l'égoïsme conduisent à des drames humains incomparables.

Nehmen wir also unsere Verantwortung wahr, damit wir auch künftig solidarisch sein können. Denn nur dann werden Freiheit und Verantwortlichkeit miteinander verbunden. Verlangt wird, dass die Auswirkungen der Ungleichheiten und Benachteiligungen nachhaltig auszugleichen werden. Lassen Sie mich zum Schluss noch ein paar Dankesworte hinzufügen. Ich bedanke mich ganz herzlich bei euch allen, die mich für über ein Jahr zum Präsidenten unserer Versammlung gewählt haben. Sie haben es alle gesehen: unsere *Agglomération* wird in den kommenden Jahren starke Wandlungen erleben, damit wir für das dritte Jahrzehnt im 21. Jahrhundert gerüstet sind. Ich wünsche allen Beteiligten einen persönlichen Erfolg und den Willen, aus den laufenden Reformen das Beste zu machen. Damit verbinde ich eine Fusion rund um die Kantonshauptstadt oder eine Erweiterung des Perimeters der *Freiburger Agglomération*.

J'aimerais exprimer ma gratitude envers les autorités de ma commune. Elles ont soutenu avec conviction, en effectuant un travail de longue haleine, les travaux de l'*Agglomération*, qui œuvre en faveur d'une bonne collaboration entre les *communes membres de l'Agglomération de Fribourg (ci-après communes membres)*. Mes remerciements s'adressent également aux membres du *Comité*, notamment à son Président.

La salle de St-Léonard, dans laquelle nous nous trouvons, est un lieu symbolique, quasiment à la limite de nos deux communes, dans une zone où les frontières physiques entre communes ont cessé d'exister depuis longtemps. Merci pour cette bonne collaboration et cette bonne entente. Sodann bedanke ich mich beim Generalsekretariat der *Agglomération*, dass es die Arbeit zugunsten unseres *Rates* während meiner Präsidentschaft tatkräftig unterstützt hat, um uns einen reibungslosen Funktionsbetrieb zu ermöglichen.

Schliesslich ist es für mich eine besondere Freude, als deutschsprachiger Freiburger das Zepter nun an den Vizepräsidenten Urs Hauswirth zu übergeben. Urs, du warst mir eine wertvolle psychologische Stütze im Hintergrund. Ich danke dir für den konkreten Support und für die moralische Unterstützung. Die Gemeinde Düdingen wird bereits zum zweiten Mal einen Vertreter an die Spitze der *Agglomération* entsenden. Das ist ein ganz wichtiges Zeichen für die fundamentale Funktion, die unsere Institution erfüllt. Anstelle einer grossen fusionierten Kantonshauptstadt verfügt Freiburg über eine politisch konstituierte *Agglomération*, die die Zweisprachigkeit vorbildlich vorlebt. Bon vent au Président. Bienvenue au futur Président, qui sera élu ce soir. Bon vent à notre *Conseil* et à l'*Agglomération* en 2021. Restez en santé. Bleiben Sie gesund. Merci (applaudissements).

3.2 Communications du Président du Comité d'agglomération / Mitteilungen des Präsidenten des Agglomerationsvorstandes

René Schneuwly. A la fin de l'année dernière, le *Comité* a pris congé de Mme Suzanne Schwegler, Conseillère communale de Givisiez, membre du *Comité* et Présidente de la *Commission culturelle de l'Agglomération de Fribourg (ci-après CCult)*. Je saisis cette occasion pour la remercier chaleureusement pour l'important et précieux travail qu'elle a effectué durant ses années de présidence de la *CCult*. L'actuel Syndic de la commune de Givisiez, M. Vladimir Colella, aurait dû être désigné lors de la séance du *Conseil* du 12 mars 2020, qui a été annulée en raison de la situation sanitaire. Toutefois, ce dernier a assisté dans l'intervalle aux séances du *Comité* en tant qu'observateur. La représentation de la commune de Givisiez au sein du *Comité* a ainsi pu être assurée.

Depuis le début de l'année, deux nouvelles stagiaires sont en outre venues renforcer l'administration de l'*Agglomération*.

En premier lieu, Mme Camille Bressoud, présente ce soir, est originaire du canton du Valais. Elle a effectué ses études universitaires à Fribourg puis à Berne. Elle est diplômée de niveau Bachelor de l'Université de Fribourg en philosophie et français. Elle vient de terminer son Master en philosophie politique, économique et légale à l'Université de Berne. De langue maternelle française, elle parle couramment anglais. Elle s'exprime également en allemand et en italien. Un semestre d'échange à Taïwan lui a notamment permis d'acquérir les bases du mandarin. Elle a choisi de faire un stage à l'*Agglomération* par intérêt pour le domaine de la culture et de la politique régionale. Mme Bressoud a débuté son activité en tant que stagiaire le 6 janvier 2020.

L'*Agglomération* a également accueilli Mme Pauline Helmstetter, également ici ce soir. Elle est originaire du canton de Fribourg, où elle a suivi sa scolarité obligatoire et le collège. Mme Helmstetter a poursuivi ses études à l'Université de Lausanne en effectuant un Bachelor en Géographie humaine puis un master en Urbanisme et Aménagement des territoires, terminé en juin dernier. Elle a exécuté plusieurs stages lors de sa formation : en 2014 chez Urbasol, en 2015 à la Ville de Saint Gall, où elle a perfectionné son niveau d'allemand, et en 2018 à l'*Agglomération d'Yverdon-les-Bains*. Mme Helmstetter est ravie d'avoir trouvé une place de stage depuis novembre 2019 à l'*Agglomération*. Celui-ci lui permet non seulement de revenir dans son canton d'origine, mais également de comprendre les mécanismes de l'aménagement du territoire sous un angle plus technique, indispensable à l'urbanisme de projet. De langue maternelle

française, Mme Helmstetter peut toutefois aussi comprendre et parler, à différents niveaux, l'allemand, l'italien et l'anglais.

Nous leur souhaitons la bienvenue et du plaisir dans leur activité (applaudissements). Nous sommes satisfait que leur engagement ait été prolongé jusqu'à la fin de l'année en cours.

Parallèlement à l'élaboration du *Projet d'agglomération de quatrième génération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après PA4)*, la mise en œuvre des projets de générations précédentes va bon train. Plusieurs communications ont été récemment effectuées à ce propos. Les communes d'Avry, de Corninboeuf, de Matran et de Villars-sur-Glâne ont annoncé la libération de crédits pour plus de 17 millions de francs en faveur des mesures relatives à la mobilité douce. Cet investissement concerne la réalisation de tronçons importants de la *TransAgglo* entre Avry-Centre et le secteur du Platy à Villars-sur-Glâne. Nous remercions ces communes pour leur engagement en faveur de *l'agglomération fribourgeoise*. La commune de Düdingen a également mis la dernière touche à la réalisation du tronçon de la *TransAgglo* entre le secteur de Zelg et la gare qui a été inauguré début juin 2020. Une autre mesure du projet d'agglomération, qui ne concerne pas la *TransAgglo* mais qui servira également la mobilité douce, est la passerelle entre le secteur de Moncor et de Villars-Vert à Villars-sur-Glâne dont l'inauguration est prévue le 3 juillet prochain, à laquelle j'assisterai avec plaisir. Le *Comité* se réjouit de ces réalisations très concrètes qui contribueront à l'amélioration de la part modale de la mobilité douce au sein de *l'agglomération fribourgeoise*.

Pour le reste, malgré les problèmes liés au COVID-19, le *Comité* met la touche finale à la première version du *PA4*. Ce projet sera présenté lors de la séance du *Conseil* d'octobre 2020 en vue de la consultation publique. Il s'agit d'un projet novateur et ambitieux qui posera les bases de la coopération régionale dans les années à venir. Je tiens également à vous rassurer malgré cette situation sanitaire difficile, grâce à un engagement sans faille de nos collaboratrices et collaborateurs de *l'Agglomération*, que je tiens ici à remercier, nous tenons les délais tout en respectant les critères de qualité qui devront être ceux du *PA4*.

Le Président. Ce troisième point de l'ordre du jour est ainsi liquidé.

4. Elections / Wahlen

4.1 Comité d'agglomération / Agglomerationsvorstand

Le Président. Es steht eine Wahl in den *Vorstand* an. Sie haben gehört, dass Frau Schwegler uns verlassen hat. Un siège est donc à pourvoir au *Comité*. A ce jour, *l'Agglomération* a seulement reçu la candidature de M. Vladimir Colella, membre du *Conseil* de la délégation de Givisiez et Syndic de cette commune. Il est possible d'élire un membre de manière tacite si un seul candidat brigue le siège à pourvoir. Une élection au scrutin de liste doit néanmoins être organisée dans la mesure où un cinquième des membres présents le requiert expressément. Das Mitglied des *Vorstands* kann in stiller Wahl gewählt werden, es sei denn, die Durchführung einer Listenwahl werde von einem Fünftel der Anwesenden verlangt. Y a-t-il d'autres candidatures ? Gibt es weitere Kandidaturen? Ce n'est pas le cas.

Hervé Schuwey. C'est avec plaisir que je vous présente la candidature de M. Vladimir Colella. Né à Bienne en 1983, M. Colella habite Givisiez depuis 2015. Marié, il est papa de trois filles. Il possède un Master en Droit de l'Université de Fribourg. Professionnellement, M. Colella est responsable et bibliothécaire scientifique à la Bibliothèque de la Faculté de Droit. En 2016, il a accédé à l'exécutif de Givisiez où il a été en charge du Dicastère des Eaux et de l'Endiguement puis des Finances et de la Mobilité. Aujourd'hui Syndic, il est en charge du Dicastère de l'Administration, des relations extérieures, de l'Urbanisme et de l'Économie. De langue maternelle italienne, M. Colella est francophone et pratique l'allemand. Il est membre du *Conseil* depuis 2016. Il a été membre de la *Commission d'aménagement régional et de mobilité de l'Agglomération (ci-après CARM)* et est membre du *Bureau du Conseil*. Au nom de la délégation de Givisiez, je vous recommande de soutenir la candidature de M. Colella au *Comité*.

Le Président. Est-ce que quelqu'un demande l'organisation d'un scrutin de liste pour cette élection ? Verlangt jemand die Durchführung einer Listenwahl? Ce n'est pas le cas. La discussion est close.

Election par acclamation / Wahl in stiller Wahl

Herr Colella wird somit in stiller Wahl gewählt. Nous pouvons élire M. Colella tacitement, par acclamation (applaudissements).

M. Colella, je vous félicite pour votre élection. Dès à présent, vous quittez le *Conseil* étant donné que vous êtes devenu membre du *Comité*. Vous avez reçu deux cartes en début de séance. Vous pouvez remplacer la première carte, qui vous permettait de voter, par la deuxième carte, qui active uniquement la fonction microphone et haut-parleur.

Ich habe noch eine kleine Bemerkung. Lors de la première prise de parole, vous avez remarqué que nous sommes très loin les uns des autres et que ce n'est pas facile de repérer qui prend la parole. Je vous prie donc de vous lever lors de vos interventions afin de pouvoir voir qui s'exprime.

4.2 Présidence du Conseil / Präsidentschaft des Rates

Le Président. Auch hier hat die *Agglomération* bisher nur eine einzige Kandidatur erhalten, nämlich die von Herrn Urs Hauswirth aus der Delegation der Gemeinde Düdingen, dem gegenwärtigen Vizepräsidenten des *Rates*. Gibt es weitere Kandidaturen? Es ist nicht der Fall. Genau wie vorher gibt es nur einen Kandidaten. In diesem Fall ist eine stille Wahl möglich, wenn nicht ein Fünftel der anwesenden Mitglieder eine Listenwahl verlangt. Comme précédemment, il n'y a qu'un candidat. Une élection de manière tacite est possible, sauf si un cinquième des membres présents demande expressément qu'une élection au scrutin de liste soit organisée.

Anita Johner-Tschannen. J'ai le grand plaisir de vous présenter au nom de la délégation de Düdingen, M. Urs Hauswirth. Ich freue mich sehr, Ihnen Herrn Urs Hauswirth als Kandidaten für das Präsidium des *Rates* vorzustellen. Er ist verheiratet, Vater von zwei Mädchen und zwei kleinen Jungen. Er besitzt seit 1993 einen Fachausweis als Geomatiker, seit 2003 eine technische Berufsmaturität und seit 2016 ein Certificate of Advanced Studies (CAS) in Raumplanung. Herr Hauswirth ist zweisprachig. Wenn sie sich daran erinnern, hat er sich, als er Vizepräsident wurde, seinen Bart stehen lassen, da die Playoff noch nicht vorbei sind. En tant que géomaticien, il travaille au service du cadastre et de la géomatique de l'Etat de Fribourg, où il est collaborateur technique dans le domaine de la mensuration officielle. Depuis 2011, il est au Conseil communal de Düdingen, en charge du Dicastère de l'aménagement du territoire. Er leitet in dieser Funktion die Revision der Ortsplanung und ist Präsident der Ortsplanungskommission. Er ist bereits seit 2008 Ratsmitglied der Agglomération Freiburg. Er ist seit 9 Jahren Mitglied der *Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt der Agglomération Freiburg (nachstehend KRMU)*. Er ist zudem Mitglied der *Kommission für die regionale Raumplanung und die Mobilität der Agglomération Freiburg (nachstehend KrRM)*. Dans ces fonctions, il a participé aux multiples séances et ateliers de préparation de tous les projets d'agglomération précédents. Grace à son expérience approfondie de l'*Agglomération*, je peux vous recommander vivement la candidature à la présidence de M. Urs Hauswirth.

Le Président. Quelqu'un demande-t-il l'organisation d'un scrutin de liste pour cette élection ? Verlangt jemand die Durchführung einer Listenwahl? Ce n'est pas le cas. La discussion est close.

- **Election par acclamation / Wahl in stiller Wahl**

Herr Hauswirth wird somit in stiller Wahl gewählt. Nous pouvons élire M. Hauswirth tacitement, par acclamation (applaudissements). Urs, je te félicite pour ton élection.

Urs Hauswirth. J'accepte cette tâche avec grand plaisir. Ich erkläre mit grosser Freude die Annahme der Wahl. Je vous remercie beaucoup pour votre confiance. Danke schön für Ihr Vertrauen für die Dauer meiner Präsidentschaft.

4.3 Vice-présidence du Conseil / Vizepräsidentschaft des Rates

Le Président. A ce jour, l'*Agglomération* a seulement reçu la candidature de M. Jean-Marc Boéchat, de la délégation de Marly. Je vous assure que ce n'est pas obligatoire de porter une barbe pour être élu à la présidence (rires).

Christophe Maillard. Le Conseil communal de Marly a le grand plaisir de vous présenter la candidature barbue et motivée de M. Jean-Marc Boéchat à la vice-présidence du *Conseil*. M. Boéchat est conseiller communal à Marly depuis 2011. Il est en charge du Dicastère de l'aménagement, des constructions, des transports, de la mobilité, de l'énergie et de l'environnement. Il voue un très grand intérêt aux problématiques d'aménagement du territoire, aux questions de mobilité, surtout douce, et possède une grande sensibilité environnementale. Par ailleurs, et surtout peut-être, il possède une vision de la société qui transcende les frontières communales. Il est membre du *Conseil* depuis 2011, a été vice-président de la *CAME* et préside la *CARM* depuis 2011. Le Conseil communal de Marly soutient unanimement sa mise à disposition pour la vice-présidence du *Conseil*. Nous vous encourageons toutes et tous à en faire de même.

Le Président. Comme il n'y a qu'un candidat, une élection de manière tacite est possible, sauf si un cinquième des membres présents demande expressément qu'une élection au scrutin de liste soit organisée. Y a-t-il d'autres candidatures ? Ce n'est pas le cas. Quelqu'un demande-t-il l'organisation d'un scrutin de liste pour cette élection ? Ce n'est pas le cas. La discussion est close.

- **Election par acclamation / Wahl in stiller Wahl**

Wir wählen damit in stiller Wahl und mit viel Beifall Herrn Boéchat (applaudissements). Je félicite M. Boéchat pour son élection.

Jean-Marc Boéchat. Je vous remercie pour votre confiance. J'essaierai de tenir la barre le peu de temps qu'il nous reste à vivre dans cette législature. Je me réjouis de travailler avec mon ami Urs Hauswirth.

Le Président. Vous formerez sans aucun doute un excellent duo Marly-Düdingen.

4.4 Bureau du Conseil / Ratsbüro

Le Président. Suite à la démission de M. Dominique Rhême et au départ de M. Vladimir Colella, nous devons réélire deux personnes au *Bureau du Conseil*. La commune de Corminboeuf a décidé de présenter la candidature de Mme Chantal Angéloz. De plus, M. Colella étant à présent membre du *Comité*, il ne fait plus partie du *Conseil*, respectivement du *Bureau du Conseil*. La commune de Givisiez a décidé de présenter la candidature de M. Gilles de Reyff pour la fonction de membre du *Bureau du Conseil*. Il est possible d'élire ces membres par acclamation étant donné qu'il y a autant de candidats que de sièges à pourvoir. Y a-t-il d'autres candidatures ? Ce n'est pas le cas. Une élection au scrutin de liste doit néanmoins être organisée si un cinquième des membres présents le requiert expressément. Est-ce que quelqu'un demande l'organisation d'un scrutin de liste pour cette élection ? Verlangt jemand die Durchführung einer Listenwahl? Ce n'est pas le cas. La discussion est close.

Alain Lunghi. Au nom du Conseil communal de Corminboeuf, j'ai le plaisir de vous présenter la candidature de Mme Chantal Angéloz pour l'élection au *Bureau du Conseil*. Francophone, Mme Angéloz est retraitée. Elle a travaillé comme employée de commerce durant plus de trente ans au secrétariat de la rédaction du quotidien La Liberté. Mme Angéloz est conseillère communale à Corminboeuf, en charge du dicastère des eaux et de l'environnement depuis l'automne 2014. Elle a déjà siégé au *Conseil* de 2015 à 2018. Durant cette période, elle a participé aux travaux du *Bureau du Conseil*. Le Conseil de Corminboeuf vous demande de lui accorder votre confiance.

- **Election par acclamation / Wahl in stiller Wahl**

Nous pouvons donc élire Mme Angéloz par acclamation (applaudissements). Je la félicite pour son élection.

Damiano Lepori. C'est à moi qu'échoient l'honneur et le grand plaisir de vous présenter « à nouveau » M. Gilles de Reyff. Agé de 53 ans, il est père de deux enfants de 18 et 20 ans. M. de Reyff travaille à l'Office de la circulation et de la navigation du canton (OCN) depuis 1989 en tant qu'adjoint au secteur « circulation ». Siégeant au Conseil communal de Givisiez depuis 2006, il fut tout d'abord responsable du Dicastère des eaux et ensuite, jusqu'à ce jour, de celui de la formation, de la culture et des sports. Il occupe la fonction de Vice-syndic. Sérieux, attentif, volontaire et passionné, il s'investit pleinement dans chaque mission confiée. En tant que membre de la *CF* depuis 2015, il est certain qu'il saura relever avec brio ce nouveau défi au sein du *Bureau du Conseil*. Au nom du Conseil Communal de Givisiez, je vous recommande donc vivement de soutenir sa candidature.

- **Election par acclamation / Wahl in stiller Wahl**

Nous pouvons élire M. de Reyff par acclamation (applaudissements). Je le félicite pour son élection.

4.5 Commission financière / Finanzkommission

Le Président. Deux sièges sont également à pourvoir à la *CF* suite à la démission de Mme Gury Racine et de M. Gilles de Reyff, qui siégera dorénavant au *Bureau du Conseil*. L'*Agglomération* a reçu la candidature de M. Marc Lüthi, mon cher prédécesseur, de la délégation de Belfaux, et celle de M. Damiano Lepori, de la délégation de Givisiez. Y a-t-il d'autres candidatures ? Ce n'est pas le cas. Une élection au scrutin de liste doit néanmoins être organisée si un cinquième des membres présents le requiert expressément. Quelqu'un demande-t-il l'organisation d'un scrutin de liste pour cette élection ? Ce n'est pas le cas. La discussion est close.

Gabriel Litzistorf. Mme Jacqueline Gury Racine était membre de la *CF* jusqu'à son départ pour le canton du Jura. Elle y représentait la commune de Belfaux qui souhaite conserver ce siège. J'ai le plaisir et l'honneur de vous présenter, au nom du Conseil communal de Belfaux, la candidature de M. Marc Lüthi pour l'élection à la *CF*. Il est le Vice-syndic de Belfaux. En 2016, il a présidé en tant que Doyen d'âge la séance constitutive du *Conseil* de la présente législature. Il est également membre de la *CAME*. M. Lüthi a été Président du *Conseil* de 2018 à 2019. Durant sa carrière professionnelle, il a travaillé plus de vingt ans dans le domaine de la banque-assurance. Le Conseil communal de Belfaux vous demande de lui accorder votre confiance.

- **Election par acclamation / Wahl in stiller Wahl**

Nous pouvons donc élire M. Lüthi par acclamation (applaudissements). Je le félicite pour son élection.

Gilles de Reyff. J'ai l'avantage de vous présenter M. Damiano Lepori. M. Lepori est âgé de trente ans. Il est diplômé d'un Bachelor en Histoire contemporaine et économie politique de l'Université de Fribourg ainsi que d'un Master en économie politique de cette même université, obtenu avec la mention summa cum laude. Il est chercheur auprès du Centre de recherche sur la compétitivité et défendra cet automne sa thèse de doctorat. Il reprendra ensuite la direction générale du groupe immobilier

Bulliard en janvier 2021. Parallèlement à son activité professionnelle principale, M. Lepori est juge assesseur au Tribunal d'arrondissement de la Sarine. Il siège au Conseil communal de Givisiez depuis plus de deux ans et est responsable depuis cette année du dicastère des finances, de l'action sociale et des naturalisations. Sa formation d'économiste universitaire, ses fonctions au sein du Conseil communal ainsi que ses diverses expériences constitueraient un atout pour la CF. Au nom du Conseil communal de Givisiez, je vous recommande donc de soutenir sa candidature.

- **Election par acclamation / Wahl in stiller Wahl**

Nous pouvons élire M. Lepori par acclamation (applaudissements). Je le félicite pour son élection.

4.6 Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt

Le Président. Suite à la démission de M. Rhême, la commune de Corminboeuf a décidé de présenter la candidature de M. Dario Viel à la CAME. A ce jour, l'Agglomération a reçu seulement la candidature de ce dernier. Y a-t-il d'autres candidatures ? Ce n'est pas le cas. La discussion est close.

Alain Lunghi. Au nom du Conseil communal de Corminboeuf, j'ai le plaisir de vous présenter la candidature de M. Dario Viel pour l'élection à la CAME. M. Viel est parfaitement bilingue. Economiste, il occupe un poste de gestionnaire de portefeuille immobilier auprès d'Armasuisse Immobilier à Berne. M. Viel est Conseiller communal à Corminboeuf, en charge du dicastère de l'Edilité et de la mobilité, du service du feu et de la protection civile. Le Conseil communal de Corminboeuf vous demande de lui accorder votre confiance.

Le Président. M. Viel n'a pas pu se joindre à nous ce soir mais cela ne nous empêche pas de l'élire. Une élection au scrutin de liste doit néanmoins être organisée si un cinquième des membres présents le requiert expressément. Quelqu'un demande-t-il l'organisation d'un scrutin de liste pour cette élection ? Ce n'est pas le cas. La discussion est close.

- **Election par acclamation / Wahl in stiller Wahl**

Nous pouvons élire M. Viel par acclamation (applaudissements). Je le félicite pour son élection.

4.7 Présidence de la Commission culturelle / Präsidentschaft der Kulturkommission

Le Président. Suite au départ de Mme Schwegler, la présidence de la CCult est vacante. Pour rappel, la CCult doit impérativement être présidée par un membre du Comité. Le Comité propose la candidature de M. Simon Gabaglio, qui assure déjà depuis plusieurs mois la présidence ad intérim de cet organe. Je vous invite à suivre cette proposition et à procéder à présent à cette élection.

René Schneuwly. Je vous présente M. Simon Gabaglio. Diplômé d'une Licence en psychologie et d'un Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en criminologie à l'Université de Lausanne, M. Gabaglio est Psychologue criminel et Chef de service adjoint au sein du Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation (SESPP) à l'Etat de Fribourg. Agé de 41 ans, il est marié et père de deux enfants. M. Gabaglio est membre du Conseil communal de Matran depuis 2011 et Vice-syndic de Matran depuis 2016. Il est en charge de l'enseignement et de la formation (dont l'accueil extrascolaire) et de l'intégration. Dans le cadre de son mandat, il occupe également la fonction de Vice-président du Service de logopédie, psychologie et psychomotricité intercommunal (SLPPI), celle de Président de la commission des naturalisations de Matran, celle de Président du comité FriTime de Matran et celle de Président de la commission d'intégration et d'accompagnement de Matran et celle de membre du comité de la Bibliothèque régionale d'Avry. Enfin, M. Gabaglio a intégré notre Comité un an auparavant et a œuvré au sein du Dicastère des finances et des ressources humaines de l'Agglomération de Fribourg (DF&RH), en remplacement de M. Studer. En plus de son emploi et de ses mandats politiques, durant le peu de temps libre qu'il lui reste, il est Président et acteur au sein de la société théâtrale "le Corminois". M. Gabaglio a su démontrer ses compétences et son souci d'avancer vers des solutions pragmatiques et équitables. Outre une personnalité agréable, il dispose de la sensibilité nécessaire et d'une expérience pratique utile pour remplir les fonctions de Président de la CCult. Il l'a déjà démontré durant ces derniers mois. Le Comité vous demande dès lors de lui accorder votre confiance et de l'élire à ce poste.

Le Président. Quelqu'un demande-t-il l'organisation d'un scrutin de liste pour cette élection ? Verlangt jemand die Durchführung einer Listenwahl? Es ist nicht der Fall. Die Diskussion ist geschlossen.

- **Election par acclamation / Wahl in stiller Wahl**

Nous pouvons élire M. Gabaglio par acclamation (applaudissements). Je le félicite pour son élection.

Le quatrième point de l'ordre du jour est ainsi liquidé.

5. Rapport d'activités 2019 / Tätigkeitsbericht 2019

5.1 Présentation du Comité / Präsentation des Vorstandes

René Schneuwly. Compte-tenu de l'ordre du jour important de la présente séance, je me permets de renvoyer les membres du *Conseil* au *Rapport d'activités du Comité d'agglomération de l'Agglomération (ci-après Rapport d'activités)*, qui porte sur le travail effectué en 2019. En raison du renvoi de la précédente séance du *Conseil*, ce rapport a pu faire l'objet d'une lecture attentive. L'année passée, un travail extrêmement important et efficace a été effectué par les collaboratrices et collaborateurs de *l'Agglomération*. Je les remercie une nouvelle fois. Ce rapport donne des renseignements sur l'ensemble des activités effectuées par le *Comité* et l'administration de *l'Agglomération* dans des domaines variés. L'engagement, avec lequel ont été effectuées ces activités, a permis la réalisation de projets importants et le lancement de nombreuses initiatives, qui devraient encore éclore dans les années à venir. Je suis bien entendu à votre disposition pour répondre à toutes questions éventuelles portant sur ce *Rapport d'activités 2019*.

5.2 Discussion générale / Allgemeine Diskussion

Le Président. J'ouvre la discussion. Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer sur le *Rapport d'activités* ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

5.3 Approbation / Genehmigung

Vote électronique / elektronische Abstimmung

Celles et ceux, qui approuvent le *Rapport d'activités 2019*, sont priés de peser sur la touche verte. 44 membres ont voté.

Celles et ceux, qui le refusent, sont priés de peser sur la touche rouge. Aucun membre n'a voté.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de peser sur la touche bleue. Aucun membre n'a voté.

Vote / Abstimmung

Je prie à présent celles et ceux, qui approuvent le *Rapport d'activités 2019* de confirmer ce résultat en levant votre carton de vote.

Résultat / Ergebnis

Le *Conseil* a approuvé, à l'unanimité, le *Rapport d'activités 2019*.

Je remercie les différents auteurs de ce rapport.

Le cinquième point de l'ordre du jour est liquidé.

6. Approbation des comptes 2019 de l'Agglomération de Fribourg / Genehmigung der Rechnung 2019 der Agglomeration Freiburg

6.1 Présentation du message n° 37 du Comité / Präsentation der Botschaft Nr. 37 des Vorstandes

Thierry Steiert. Les comptes 2019 de *l'Agglomération* présentent des charges de CHF 27'609'071.46 pour des recettes équivalentes. Ce montant est inférieur aux prévisions budgétaires qui portaient sur un montant de CHF 28'460'200. Pour rappel, le résultat initial des comptes 2019 affiche un résultat positif brut de CHF 611'344.68 avant répartition des charges entre les *communes membres*. Il en ressort la comptabilisation de montants qui sont rétrocédés aux *communes membres* selon la répartition prévue par la Clé Agglo, clé statutaire de répartition de *l'Agglomération*, et par la Clé Mobilité, clé de répartition relative à la mobilité de *l'Agglomération*. Ces remboursements donnent lieu à une diminution des participations communales, ramenant le résultat comptable de l'exercice 2019 à l'équilibre. Seuls les écarts budgétaires de plus de CHF 10'000 font, en principe, l'objet d'une explication spécifique dans le message n° 37. Dans les remarques générales, la dotation du personnel s'élève à 9.8 équivalents plein temps (EPT) au 31 décembre 2019, auquel vient s'ajouter un poste de stagiaire réparti paritairement entre les domaines de la mobilité et de l'aménagement. Pour la première fois, nous avons prévu dans les comptes une provision pour les soldes excédentaires d'heures et de vacances comptabilités en fin d'année. Cette provision fait suite aux recommandations de l'organe de révision lors de l'examen des comptes 2018. Dans ces comptes 2019, les principaux éléments à signaler concernent, d'une part, les rubriques dans l'administration générale affichant des résultats inférieurs aux prévisions en raison du report du déménagement, respectivement de l'extension des locaux, d'autre part, les charges nettes inférieures de CHF 217'689 par rapport au budget dans le domaine de la mobilité alors que les prestations ont connu un développement important avec des améliorations sur les lignes 4 et 11, ainsi que sur le réseau des bus de nuit. Was die Investitionsrechnung betrifft, ist daran zu erinnern, dass die Subventionen der *Agglomeration* erst nach vollständiger Realisierung der Massnahmen ausbezahlt werden. Da zahlreiche von Ihnen noch nicht fertig gestellt sind, beziehungsweise sich noch in der Planungsphase befinden, werden die entsprechenden Beträge erst in der Rechnung der Jahre 2020 und folgende erscheinen. Nous

tenons à remercier la CF pour l'examen des comptes qui s'est déroulé le 12 juin dernier dans un contexte constructif et agréable. Nos remerciements vont également à la fiduciaire CORE, dont le travail et la présentation d'une lettre de recommandation sont très appréciés. Der Vorstand beantragt dem Rat, die Laufenden Rechnung und Investitionsrechnung für das Geschäftsjahr 2019 anzunehmen.

6.2 Préavis de la Commission financière / Stellungnahme der Finanzkommission

Alain Lunghi. La CF s'est réunie le 12 juin dernier afin de prendre connaissance des comptes 2019 de l'Agglomération. A cette occasion, elle a entendu les explications de Mme Dévaud-Sciboz, Mme Burgener-Woeffray et M. Steiert, membres du Comité, ainsi que de MM. Frossard et Tercier, collaborateurs de l'Agglomération. Le bouclage des comptes de fonctionnement se solde sur des dépenses moins importantes que prévu au budget 2019 avec CHF 27'609'071.46 contre CHF 28'460'200, soit CHF 851'128.54 de moins. La CF constate à ce propos que les charges sont respectées. Les investissements bouclent sur un montant dépensé de CHF 4'010'035.73 contre un budget de CHF 7'473'328. 54 % des investissements prévus ont été réalisés en 2019. Ce sujet étant davantage du ressort de la CAME et des communes membres, la CF ne s'étendra pas sur ce point. La lettre de recommandation remise par l'organe de révision CORE s'avère pour la deuxième fois très pertinente car elle contient différentes propositions et remarques très utiles. Nous prions le Comité de se pencher sur ces dernières, à l'instar des comptes 2018. Nous tenons à remercier le Comité ainsi que MM. Frossard et Tercier pour avoir répondu de manière claire et exhaustive à la CF. Pour ces motifs, la CF prévoit favorablement à l'unanimité l'approbation des comptes 2019.

Préavis / Stellungnahme:

**Préavis de la Commission financière
sur le rapport de l'organe de révision
et le message n°37 du Comité au Conseil
en vue de l'approbation des comptes 2019 de l'Agglomération**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Commission financière (ci-après CF) est chargée de prendre position sur le rapport de l'organe de révision et d'examiner tout message ayant des incidences financières.

Le 12 juin 2020, la CF s'est réunie afin d'examiner les comptes 2019 de l'Agglomération de Fribourg, figurant notamment dans le message n° 37 du Comité d'agglomération (ci-après Comité) du 29 avril 2020 et dans le rapport de l'organe de révision (transmis aux membres de la CF le 28 mai 2020).

La fiduciaire CORE a révisé les comptes 2019 de l'Agglomération de Fribourg. Étant dans l'impossibilité d'assister à la séance de la CF, la fiduciaire a été consultée le 8 juin 2020 par la présidence de la CF en vue de la séance de la commission du 12 juin 2020.

Lors de cette séance de la CF, la délégation du Comité, composée de membres du Dicastère des finances et des ressources humaines ainsi que du Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité, a répondu aux questions de la CF portant sur le message n° 37 et ses annexes.

La CF relève :


- qu'elle a obtenu les informations nécessaires à sa détermination ;
- qu'elle remercie le Comité pour sa collaboration ;
- que la comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux dispositions légales en vigueur.

Après délibération, la CF, à l'unanimité, propose au Conseil d'agglomération d'approuver les comptes 2019, soumis dans le message n° 37 et sur le rapport de l'organe de révision.

Fribourg, le 12 juin 2020


Au nom de la Commission financière
de l'Agglomération de Fribourg

Le Vice-Président


Alain Lunghi



La Secrétaire


Noémie Nicolas

6.3 Discussion générale / Allgemeine Diskussion

Le Président. J'ouvre la discussion générale. Ich eröffne die allgemeine Diskussion. Gibt es Wortmeldungen? Y a-t-il des interventions ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion générale est close

6.4 Examen de détail / Detailprüfung

Comptes de fonctionnement / Laufende Rechnung

Le Président. J'ouvre la discussion chapitre par chapitre.

Chapitre / Kapitel 0. Administration / Verwaltung

Le Président. J'ouvre la discussion. Gibt es Wortmeldungen? Es ist nicht der Fall. Das Wort wird nicht verlangt. La discussion est close.

Résultat / Ergebnis

Ce chapitre, tel que proposé par le *Comité*, est approuvé par le *Conseil*.

Chapitre / Kapitel 3. Culture / Kultur

Le Président. J'ouvre la discussion. Gibt es Wortmeldungen? Es ist nicht der Fall. Das Wort wird nicht verlangt. La discussion est close.

Résultat / Ergebnis

Ce chapitre, tel que proposé par le *Comité*, est approuvé par le *Conseil*.

Chapitre / Kapitel 6. Mobilité / Mobilität

Le Président. J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Résultat / Ergebnis

Ce chapitre, tel que proposé par le *Comité*, est approuvé par le *Conseil*.

Chapitre / Kapitel 7. Aménagement et protection de l'environnement / Raumordnung und Umweltschutz

Le Président. Ich eröffne die Diskussion. Gibt es Wortmeldungen? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Résultat / Ergebnis

Ce chapitre, tel que proposé par le *Comité*, est approuvé par le *Conseil*.

Chapitre / Kapitel 8. Economie et Tourisme / Wirtschaft und Tourismus

Le Président. J'ouvre la discussion. Gibt es Wortmeldungen? Es ist nicht der Fall. Das Wort wird nicht verlangt. Die Diskussion ist geschlossen.

Résultat / Ergebnis

Dieses Kapitel ist, wie vom *Vorstand* vorgelegt, vom *Rat* genehmigt.

Chapitre / Kapitel 9. Finances / Finanzen

Le Président. J'ouvre la discussion. Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Résultat / Ergebnis

Ce chapitre, tel que proposé par le *Comité*, est approuvé par le *Conseil*.

Comptes d'investissement / Investitionsrechnung

Le Président. J'ouvre la discussion chapitre par chapitre.

Chapitre / Kapitel 6. Mobilité / Mobilität

Le Président. J'ouvre la discussion. Gibt es Wortmeldungen?

Eliane Dévaud-Sciboz. Il manque un zéro dans le premier paragraphe du point 6 situé en page 7 de la version française du message n° 37. Il faut donc lire : « Le montant de CHF 820'000, inscrit au budget 2019 pour cet ouvrage, est réparti paritairement entre les chapitres de la mobilité et de l'aménagement ». D'ailleurs, le montant indiqué dans la version allemande du message n° 37 est correct.

Le Président. Y a-t-il d'autres remarques ? Es ist nicht der Fall. Das Wort wird nicht verlangt. Die Diskussion ist geschlossen.

Résultat / Ergebnis

Dieses Kapitel ist, wie vom *Vorstand* vorgelegt, vom *Rat* genehmigt.

Chapitre / Kapitel 7. Aménagement et protection de l'environnement / Raumordnung und Umweltschutz

Le Président. J'ouvre la discussion. Gibt es Wortmeldungen? Es ist nicht der Fall. Das Wort wird nicht verlangt. Die Diskussion ist geschlossen.

Résultat / Ergebnis

Dieses Kapitel ist, wie vom *Vorstand* vorgelegt, vom *Rat* genehmigt.

6.5 Examen et adoption des arrêtés / Prüfung und Annahme der Beschlüsse

Projet d'arrêté concernant les comptes de fonctionnement / Beschlussentwurf zur laufenden Rechnung

Titres et considérants / Titel und Erwägungen

Le Président. J'ouvre la discussion. Gibt es Wortmeldungen? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Résultat / Ergebnis

Les titres et considérants, tels que proposés par le *Comité*, sont adoptés par le *Conseil*.

Article premier / Erster Artikel

Le Président. J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Résultat / Ergebnis

L'article premier, tel que proposé par le *Comité*, est adopté par le *Conseil*.

Vote d'ensemble électronique / elektronische Gesamtabstimmung

Celles et ceux, qui acceptent l'arrêté proposé par le *Comité*, sont priés de peser sur la touche verte. 42 membres ont voté.

Celles et ceux, qui le refusent, sont priés de peser sur la touche rouge. Aucun membre n'a voté.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de peser sur la touche bleue. 1 membre a voté.

Vote d'ensemble / Gesamtabstimmung

Je vous prie à présent de confirmer ce résultat en levant votre carton de vote.

Celles et ceux, qui acceptent l'arrêté tel que proposé par le *Comité*, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 42 voix.

Celles et ceux, qui le refusent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* ne comptent aucune voix.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 1 voix.

Résultat / Ergebnis

Le *Conseil* a adopté, à la majorité, l'arrêté concernant les comptes de fonctionnement proposé par le *Comité*.

Projet d'arrêté concernant les comptes d'investissement / Beschlussentwurf zur Investitionsrechnung

Titres et considérants / Titel und Erwägungen

Le Président. J'ouvre la discussion. Gibt es Wortmeldungen? Es ist nicht der Fall. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Résultat / Ergebnis

Les titres et considérants, tels que proposés par le *Comité*, sont adoptés par le *Conseil*.

Article premier / Erster Artikel

Le Président. Ich eröffne die Diskussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Résultat / Ergebnis

L'article premier, tel que proposé par le *Comité*, est adopté par le *Conseil*.

Vote d'ensemble électronique / elektronische Gesamtabstimmung

Celles et ceux, qui acceptent l'arrêté proposé par le *Comité*, sont priés de peser sur la touche verte. 44 membres ont voté.

Celles et ceux, qui le refusent, sont priés de peser sur la touche rouge. Aucun membre n'a voté.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de peser sur la touche bleue. Aucun membre n'a voté.

Vote d'ensemble / Gesamtabstimmung

Je vous prie à présent de confirmer ce résultat en levant votre carton de vote.

Celles et ceux, qui acceptent l'arrêté tel que proposé par le *Comité*, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 44 voix.

Celles et ceux, qui le refusent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* ne comptent aucune voix.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* ne comptent aucune voix.

Résultat / Ergebnis

Le *Conseil* a adopté, à l'unanimité, l'arrêté proposé par le *Comité*.

Le sixième point de l'ordre du jour est liquidé.

7. Subventionnement de la mesure 23.02 « aménagement d'abris-vélos (avec système sécurisé et protection contre les intempéries) aux abords des pôles d'enseignements, d'activités, de loisirs et de transports publics urbains » / Subventionierung der Massnahme 23.02 « Gestaltung von Velounterständen (mit Sicherheitssystem und Wetterschutz) in der Nähe der Bildungs-, Arbeits-, Freizeit- und städtischer öffentlicher Verkehrsstandorte »

7.1 Préavis de la Commission financière / Stellungnahme der Finanzkommission

Alain Lunghi. Conformément aux dispositions légales en vigueur, la *CF* est chargée d'examiner tout message ayant des incidences financières. Après avoir reçu le 13 février 2020 par courriel le message n° 36 du *Comité* concernant le subventionnement de la mesure 23.02, les membres de la *CF* ont pris connaissance et analysé ce message sous l'angle financier. Le 24 février 2020, les membres de la *CF* ont posé une seule question par courriel au *Comité*, à laquelle ce dernier a répondu. Les membres de la *CF* remercient le *Comité* pour sa collaboration. Après délibération par voie de circulation, la *CF* a préavisé, à l'unanimité, favorablement le message n°36.

Préavis / Stellungnahme:

**Préavis de la Commission financière
concernant le subventionnement de la mesure 23.02
« aménagement d'abris-vélos (avec système sécurisé et protection contre les intempéries)
aux abords des pôles d'enseignements, d'activités, de loisirs et de transports publics urbains »**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Commission financière est chargée d'examiner tout message ayant des incidences financières.

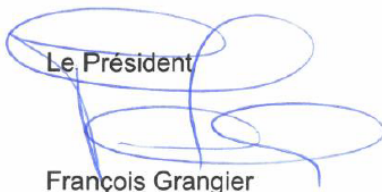
Après avoir reçu le 13 février 2020 par courriel le message n° 36 du Comité d'agglomération concernant le subventionnement de la mesure 23.02 « aménagement d'abris-vélos (avec système sécurisé et protection contre les intempéries) aux abords des pôles d'enseignements, d'activités, de loisirs et de transports publics urbains », les membres de la Commission financière ont pris connaissance et analysé ce message sous l'angle financier.

Le 24 février 2020, les membres de la Commission financière ont posé une question par courriel au Comité d'agglomération, à laquelle ce dernier a répondu. Les membres de la Commission financière remercient le Comité d'agglomération pour sa collaboration.

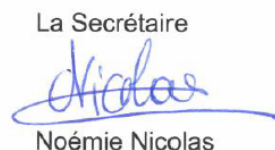
Après délibération par voie de circulation, la Commission financière préavisé, à l'unanimité, favorablement le message n°36.

Fribourg, le 3 mars 2020

Au nom de la Commission financière
de l'Agglomération de Fribourg

Le Président

François Grangier



La Secrétaire

Noémie Nicolas

7.2 Préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement / Stellungnahme der Kommission für Raumplanung, Mobilität und Umwelt

Christoph Allenspach. La *CAME* remercie également le *Comité* pour ce message et la présentation lors de la séance du 4 mars dernier. La mesure 23.02 du Projet d'agglomération de deuxième génération de l'Agglomération (PA2) prévoit un subventionnement pour la réalisation de 25 abri-vélos. A ce jour, seuls 3 abri-vélos ont été réalisés. 22 abri-vélos doivent donc encore être aménagés à court terme par les *communes membres* afin de bénéficier du soutien de la *Confédération suisse (ci-après Confédération)*. La *CAME* prie les *communes membres* de s'en occuper rapidement. La *CAME* soutient la demande du *Comité* de libérer le montant restant de CHF 480'000 pour 24 abri-vélos, le cofinancement fédéral de CHF 355'200 étant inclus dans ce montant. Il paraît peu judicieux de soumettre au *Conseil* 24 messages distincts qui portent sur la même mesure 23.02. La *CAME* soutient le fait que la clé de répartition des stations à réaliser soit basée sur le nombre d'habitant-e-s des *communes membres* ainsi que la date d'échéance des demandes fixée à décembre 2022.

La *CAME* prie les *communes membres* et l'*Agglomération* de revoir le système de fixation des vélos qui équipe les abri-vélos. Les photos sur le message n° 36 montrent des solutions peu pratiques pour fixer des vélos aux abri-vélos. Il n'est en effet pas possible de fixer le cadre du vélo mais seulement une roue. Par conséquent, quelqu'un peut dérober un vélo fixé de cette manière en laissant uniquement la roue bloquée. L'*Agglomération* pourrait proposer une meilleure solution en se référant notamment au type d'arceau qu'utilise la Ville de Fribourg. Avec ces considérations, la *CAME* vous invite à l'unanimité des membres présents d'accepter la proposition de crédit.

Die Massnahme 23.02 des Agglomerationsprogramms der zweiten Generation der Agglomeration (AP2) sieht 25 Velounterstände vor. Davon sind inzwischen nur gerade 3 Velounterstände realisiert worden. Die verbleibenden 22 Velounterstände sollten kurzfristig realisiert werden, damit die Mitfinanzierung des Bundes nicht verloren geht. Die *KRMU* unterstützt das Begehren des *Vorstands*, alle Beträge mit einer einzigen Botschaft zu verabschieden. Wir müssen uns dann nicht mehr einzeln damit beschäftigen. Die *KRMU* ist mit dem Verteilungsschlüssel gestützt auf die Einwohnerzahl der *Mitgliedsgemeinden der Agglomeration (nachstehend Mitgliedsgemeinden)* einverstanden. Die *KRMU* hat noch eine Bitte an alle *Mitgliedsgemeinden* und an die *Agglomeration*, im Zusammenhang mit der Befestigung der Velos in den Velounterständen. Es wäre gut, ein System einzuführen, das die Velos wirklich absichern kann, damit sie nicht gestohlen werden können. Die Lösungen, die ich gesehen habe, sind nicht sehr überzeugend. Damit empfiehlt die *KRMU* dem *Rat* die Annahme des Kredits.

Préavis / Stellungnahme:

Préavis de la Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement concernant le subventionnement

de la mesure 23.02 « aménagement d'abris-vélos (avec système sécurisé et protection contre les intempéries) aux abords des pôles d'enseignements, d'activités, de loisirs et de transports publics urbains »

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la *Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement* (ci-après *CAME*) est chargée d'examiner sous l'angle technique les projets d'aménagement, de mobilité et de l'environnement de l'Agglomération.

Le 4 mars 2020, la *CAME* s'est réunie afin de prendre connaissance et de discuter du message n°36 du *Comité d'agglomération* (ci-après *Comité*) du 30 janvier 2020 concernant le subventionnement de la mesure 23.02 « aménagement d'abris-vélos (avec système sécurisé et protection contre les intempéries) aux abords des pôles d'enseignements, d'activités, de loisirs et de transports publics urbains » (mis à disposition sur le site web de l'Agglomération dès le 20 février 2020).

A l'occasion de la séance de la *CAME* du 4 mars 2020, la délégation du *Comité* a répondu aux questions de la *CAME*. Cette délégation du *Comité* était composée du représentant du :

- Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (DAEM) : Mme Dévaud-Sciboz.

La *CAME* remercie la délégation du *Comité* pour sa collaboration.

Après délibération, la *CAME* préavis, à l'unanimité, favorablement le message n°36.

Fribourg, le 4 mars 2020

Au nom de la Commission de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement
de l'Agglomération de Fribourg

Le Président



Christoph Allenspach

7.3 Présentation du message n°36 du Comité / Präsentation der Botschaft Nr. 36 des Vorstandes

Eliane Dévaud-Sciboz. La mesure 23.02 est une mesure qui prévoit la création de 25 abri-vélos protégés et sécurisés, ayant chacun une capacité minimale de 20 places. L'emplacement et la répartition des 25 abri-vélos entre les dix *communes membres* n'est pas défini dans cette mesure. Le *Comité* a donc élaboré une directive sur cette répartition au prorata du nombre d'habitants. Cette directive garantit le subventionnement d'au moins un abri-vélos pour chaque commune. Afin de maximiser l'utilisation de cette mesure les montants restants au 1^{er} janvier 2023 seront attribués selon la méthode du « premier demandeur, premier servi ». A ce jour, trois demandes de subventionnement d'abri-vélos ont été déposées au titre de la mesure 23.02 dans les communes de Düdingen, Fribourg et Granges-Paccot. Le plafond subventionnable pour un abri-vélo est de CHF 40'000. Le montant subventionné représente 50 % de ce montant. En tenant compte du cofinancement fédéral de 40 %, le montant restant à charge de *l'Agglomération* est de CHF 5'200 par abri-vélo. Le *Comité* propose au *Conseil* de libérer par ce message l'entier du subventionnement pour la mesure 23.02, en lieu et place d'un message pour chaque abri-vélo, dans les limites de la directive qui vous a été transmise. L'arrêt de Briegli ayant déjà fait l'objet d'un message au *Conseil*, ce montant doit être déduit du montant total. Le montant total qu'il faut donc considérer est de CHF 960'000 ce qui représente une part nette à charge de *l'Agglomération* « valeur octobre 2011 » de CHF 124'000. Ce montant actualisé à l'indice d'octobre 2019 et additionné de la TVA est de CHF 139'000. Le *Comité* entend financer cet investissement par un emprunt bancaire. Le *Comité* propose au *Conseil* d'adopter la libération de l'entier du subventionnement prévu par la mesure 23.02.

7.4 Examen du Message / Prüfung der Botschaft

Le Président. Ich eröffne die Diskussion. Gibt es Wortmeldungen? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

7.5 Examen et adoption de l'arrêté / Prüfung und Annahme des Beschlusses

Le Président. Vous trouvez cet arrêté en annexe du message n° 36.

Titres et considérants / Titel und Erwägungen

J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Résultat / Ergebnis

Les titres et considérants sont adoptés par le *Conseil*.

Article premier / Erster Artikel

Le Président. J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Résultat / Ergebnis

L'article premier est adopté par le *Conseil*.

Article 2 / 2. Artikel

Le Président. J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Résultat / Ergebnis

L'article 2 est adopté par le *Conseil*.

Article 3 / 3. Artikel

Le Président. J'ouvre la discussion. Y a-t-il des observations ? Ce n'est pas le cas. La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Résultat / Ergebnis

L'article 3 est adopté par le *Conseil*.

Vote d'ensemble électronique / elektronische Gesamtstimmung

Celles et ceux, qui acceptent l'arrêté proposé par le *Comité* et, par conséquent, d'autoriser le *Comité*, à verser pour l'ensemble des abris-vélos prévus par la mesure 23.02, un montant de CHF 480'000, sont priés de peser sur la touche verte. 44 membres ont voté.

Celles et ceux, qui le refusent, sont priés de peser sur la touche rouge. Aucun membre n'a voté.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de peser sur la touche bleue. Aucun membre n'a voté.

Vote d'ensemble à main levée / Gesamtabstimmung durch Handaufheben

Je vous prie de confirmer que vous acceptez l'arrêté proposé par le Comité en levant vos cartons de vote.

Résultat / Ergebnis

Le *Conseil* a adopté, à l'unanimité, l'arrêté proposé par le *Comité*.

Le septième point de l'ordre du jour est liquidé.

8. Transmission des interventions parlementaires / Überweisung parlamentarischer Vorstösse

8.1 Postulat demandant une politique de protection de l'environnement à la hauteur des enjeux actuels / Überweisung des Postulats betreffend die Forderung einer den Herausforderungen entsprechenden Umweltschutzpolitik (Post Leg 2016-2021 2019 021)

a Position de l'auteure / Standpunkt der Autorin

Liliane Galley. Dans la magnifique fleur à six pétales présentant sur le site internet www.agglo-fr.ch les domaines de compétences de l'*Agglomération*, figure la protection de l'environnement. Lorsque j'ai voulu me pencher sur ce domaine pour savoir quelles étaient les stratégies et mesures envisagées, j'ai été confrontée à la difficulté de trouver des informations. En effet, ce domaine n'a aucune visibilité sur ce site internet où il ne dispose d'aucun onglet propre contrairement aux cinq autres compétences (aménagement régional, mobilité, promotion touristique, promotion culturelle et promotion économique). Par ailleurs, la ligne du budget consacré à la protection de l'environnement est à zéro. Et enfin, l'article 26 des Statuts de l'*Agglomération* de Fribourg intitulé « Commission d'aménagement régional et de mobilité » ne mentionne pas la protection de l'environnement. Ce domaine apparaît en revanche dans le règlement et l'intitulé de la *CAME*. Même si les politiques d'aménagement du territoire et de mobilité participent à la protection de l'environnement, renvoyer simplement à ces mesures est à mon sens très insuffisant. Cela ne suffit pas à montrer que la protection de l'environnement est prise en compte. Il est possible pour les *communes membres*, et par extension l'*Agglomération*, d'être actives sur différents domaines (air, bruit, eau, sols, risques chimiques, sites pollués, etc.). Pour preuve, le Service cantonal de l'environnement (SEn) le montre sur son site Internet. Ce service n'est ni informé ni convié aux séances du *Conseil*. Mon postulat demande que l'*Agglomération*, à qui les *communes membres* ont transféré cette compétence, établisse une stratégie et un plan d'action à la hauteur des enjeux actuels. Certes, il existe des mesures prises dans le cadre des autres compétences (aménagement du territoire et mobilité), mais la protection de l'environnement devrait être visible et compréhensible par l'ensemble des citoyens, au travers des canaux de communication et également des budgets dédiés à ce domaine.

Je vous remercie de bien vouloir accepter mon postulat, qui demande de rendre visible les mesures existantes et d'envisager une stratégie propre à ce domaine de compétence très important.

b Position du Bureau du Conseil / Standpunkt des Ratsbüros

Le Président. Dans sa séance du 14 février 2020, le *Bureau du Conseil* a examiné la recevabilité et la qualification juridique de cette intervention. S'agissant de la qualification juridique et de la recevabilité de cette dernière, le *Bureau du Conseil* décide que cette intervention est recevable. Le *Bureau du Conseil* rappelle toutefois qu'un postulat a pour but de demander une étude selon l'article 6 alinéa 2 de notre *Règlement du Conseil*. Das Büro des Agglomerationsrates der Agglomeration (nachstehend Ratsbüro) hat die Zulässigkeit und die rechtliche Qualifikation des Vorstosses geprüft. Beide wurden als zulässig anerkannt. Das Ratsbüro beschliesst daher, dass dieser Vorstoss zulässig ist. Das Ratsbüro erinnert allerdings daran, dass ein Postulat immer den Zweck verfolgt, eine Studie zu verlangen.

c Position du Comité / Standpunkt des Vorstandes

Andrea Burgener Woeffray. Le *Comité* a constaté que le postulat est conforme à l'article 6 alinéa 1 du *Règlement du Conseil* et l'a jugé recevable après analyse. L'environnement doit être la préoccupation de nous toutes et tous. Le *Conseil* l'a prouvé en inscrivant l'article 6 dans son règlement. Le postulat déposé est une suite logique de cette décision. Le postulat demande une politique de protection de l'environnement. Dans les faits, une telle politique est déjà en cours, mais elle n'est pas aussi développée que ce que souhaite l'auteure de ce postulat. Nous pouvons lui donner raison, mais aussi ajouter que plusieurs champs d'action relatifs à cette thématique sont déjà couverts par l'*Agglomération*. Ces champs d'action ont été développés dans la réponse du *Comité* au postulat. Das Ratsbüro hat in seiner Stellungnahme daran erinnert, dass ein Postulat den Zweck verfolgt, eine Studie zu verlangen. Der Vorstand schlägt einen etwas anderen weg vor, nämlich aus der Vielzahl bereits bestehender Studien und bereits erarbeiteter Standpunkte, ein „feuille de route“ querschnittlich zu erarbeiten und dieses mit weiterführenden Zielen zu verbinden. Le thème de l'environnement est traité par le Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité de l'*Agglomération* (DAEM). Au sein de ce dicastère, M. Bruno Marmier a été désigné, deux semaines auparavant, responsable du domaine de l'environnement

et rapporteur du *Comité* aux séances du *Conseil*. D'un point de vue financier, des rubriques se trouvent dans le chapitre 7, intitulé « Aménagement et protection de l'environnement », des budgets et des comptes de fonctionnement ainsi que dans les rubriques des budgets et comptes d'investissement dans lesquelles est indiqué « *NP* », ce qui signifie Nature & Paysage. Le nouveau plan comptable *MCH2*, qui sera élaboré en vue du budget 2022, saura davantage mettre en lumière les activités concernant le domaine de l'environnement.

d Vote de transmission / Überweisungsabstimmung

Le Président. J'ouvre la discussion générale. Y a-t-il des observations ? La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Vote de transmission électronique / elektronische Überweisungsabstimmung

Celles et ceux, qui acceptent la transmission du postulat demandant une politique de protection de l'environnement à la hauteur des enjeux actuels, sont priés de peser sur la touche verte. 26 membres ont voté.

Celles et ceux, qui la refusent, sont priés de lever peser sur la touche rouge. 8 membres ont voté.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés peser sur la touche bleue. 9 membres ont voté.

Vote de transmission / Überweisungsabstimmung

Je vous prie à présent de confirmer ce résultat en levant votre carton de vote.

Celles et ceux, qui acceptent la transmission du postulat demandant une politique de protection de l'environnement à la hauteur des enjeux actuels, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 26 voix.

Celles et ceux, qui la refusent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 8 voix.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 9 voix.

Résultat / Ergebnis

Le *Conseil* a accepté, à la majorité, la transmission du postulat Leg_2016-2021_2019_021.

8.2 Postulat relatif au calcul du coût de mesures en faveur d'un développement substantiel des transports publics de l'agglomération fribourgeoise et de leur attractivité pour les usagers / Postulat bezüglich der Berechnung der Massnahmenkosten zugunsten einer substanziellen Entwicklung des öffentlichen Verkehrs der Freiburger Agglomeration und dessen Attraktivität für die Benutzer (Post Leg2011-2016 2020 024)

a Position de l'auteur / Standpunkt des Autors

Christoph Allenspach. L'amélioration du réseau, afin que les prestations des *transports publics* (*ci-après TP*) aient un prix abordable pour les utilisateurs, sera un des défis les plus importants de l'*Agglomération* dans les années à venir. Aujourd'hui, cette attractivité n'est pas encore assez convaincante. Elle ne peut pas inciter un transfert modal important du transport individuel motorisé aux bus. Récemment, l'assemblée constitutive du Grand Fribourg y a fait allusion en faisant une série de propositions afin d'augmenter la part modale des *TP*. Cette *part modale* est actuellement de 19 %, il faudrait s'approcher de 35 %, ce qui correspond à la part modale des villes de Berne et de Zürich. Par contre, l'assemblée constitutive du Grand Fribourg n'a pas présenté de chiffres. Par conséquent, les coûts des améliorations envisagées ne sont pas connus. Ces améliorations concerneraient le réseau, l'abaissement du prix des abonnements *TP* ainsi que la gratuité des abonnements des jeunes en formation et des seniors. Comme l'*Agglomération* est l'autorité compétente pour la planification et pour le financement des *TP* sur son territoire, elle devra donc examiner l'opportunité, la faisabilité, le financement et la mise en pratique à court, moyen et long terme.

Dans mon postulat, j'ai demandé au *Comité* de suivre deux pistes dans le cadre d'une étude.

La première piste est celle que l'*Agglomération* a suivie dans son *Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération* (*ci-après PA3*) : une extension du réseau de bus à l'horizon 2030. Cela figure d'ailleurs dans le rapport explicatif du *PA3*, qui évoque des ajustements de lignes, notamment transversales, qui sont attendues pour raccourcir les trajets entre différents lieux des *communes membres*. Ainsi, les *TP* gagneraient en attractivité par rapport au transport individuel motorisé. La deuxième piste est celle de l'assemblée constitutive du Grand Fribourg qui propose notamment l'abaissement des prix des abonnements *TP* et la gratuité pour certaines catégories d'utilisateurs. Il serait intéressant de connaître le coût approximatif de cette proposition. Fort est de constater que cette proposition concerne seulement des catégories d'âge, qui utilisent en général aujourd'hui déjà les *TP*. La majorité des automobilistes âgés de 18 à 25 ans, et plus, ne pourraient même pas profiter de cette mesure incitative pour changer de mode de transport. Par conséquent, il serait judicieux d'envisager d'autres options, permettant de baisser le prix des billets et abonnements *TP* pour tou-te-s les habitant-e-s du périmètre de l'*agglomération fribourgeoise*, et d'en étudier le coût. Ces calculs devraient

servir de base dans le cadre des décisions prises lors de l'élaboration des mesures du PA4. Je vous prie de soutenir ce postulat.

b Position du Bureau du Conseil / Standpunkt des Ratsbüros

Le Président. Dans sa séance du 28 mai 2020, le *Bureau du Conseil* a examiné la recevabilité et la qualification juridique de cette intervention. Le *Bureau du Conseil* a décidé que ce postulat est recevable. Das *Ratsbüro* hat die Zulässigkeit und die rechtliche Qualifikation dieses Vorstosses geprüft und entschieden, dass dieses Postulat zulässig ist.

c Position du Comité / Standpunkt des Vorstandes

Eliane Dévaud-Sciboz. La mise en œuvre de ce postulat relève des attributions du *Comité* qui opère en tant que commanditaire au sein d'une communauté régionale de transport. Le *Comité* est à ce titre responsable du réseau *TP* de l'*agglomération fribourgeoise* et commanditaire du réseau de bus urbain. Le *PA3* prévoit un développement de l'offre ambitieux avec un doublement de l'offre de bus et de la fréquentation des *TP* à l'horizon 2030. Le produit direct des transports versé par les usagers représente actuellement 50 % des coûts totaux d'exploitation du réseau, le solde étant à la charge des collectivités publiques. La politique de prix appliquée est définie dans le cadre de l'Alliance SwissPass et de la Communauté tarifaire intégrale fribourgeoise (CTIFR) Frimobil. Le *Comité* ne possède qu'une voix consultative au sein de Frimobil et aucun moyen d'action au niveau national. Il ne peut donc que marginalement influencer sur ces décisions. Avec cette réserve, le présent postulat peut être considéré comme recevable. Le *Comité* observe que le plan de développement à moyen terme, qui découle des projets d'agglomération, peut faire l'objet d'une présentation dans le cadre de la réponse à ce postulat. Les coûts d'exploitation relatifs à sa mise en œuvre reflètent la législation en vigueur. Un scénario, incluant une baisse des recettes « passagers » et ses effets ainsi que les indemnités versées par les collectivités publiques, peut néanmoins être présentée sous forme théorique. Avec cette réserve, le *Comité* préavise favorablement la transmission de ce postulat.

d Vote de transmission / Überweisungsabstimmung

Le Président. J'ouvre la discussion générale. Y a-t-il des observations ? La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Vote de transmission électronique / elektronische Überweisungsabstimmung

Celles et ceux, qui acceptent la transmission du postulat relatif au calcul du coût de mesures en faveur d'un développement substantiel des *TP* de l'*agglomération fribourgeoise* et de leur attractivité pour les usagers, sont priés de peser sur la touche verte. 38 membres ont voté.

Celles et ceux, qui la refusent, sont priés de peser sur la touche rouge. 4 membres ont voté.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de peser sur la touche bleue. 2 membres ont voté.

Vote de transmission / Überweisungsabstimmung

Je vous prie de confirmer ce résultat en levant vos cartons de vote.

Celles et ceux, qui acceptent la transmission du postulat relatif au calcul du coût de mesures en faveur d'un développement substantiel des *TP* de l'*agglomération fribourgeoise* et de leur attractivité pour les usagers, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 38 voix.

Celles et ceux, qui la refusent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 4 voix.

Celles et ceux, qui s'abstiennent, sont priés de lever leur carton. Les *scrutateurs* comptent 2 voix.

Résultat / Ergebnis

Le *Conseil* a accepté, à la majorité évidente, la transmission du postulat Leg_2016-2021_2020_024.

Ce huitième point de l'*ordre du jour* est ainsi liquidé.

9. Réponses du Comité

9.1 Question relative à la réservation de terrain sur la commune de Givisiez par le SPC / Antwort des Vorstandes auf die Anfrage betreffend die Grundstückreservation des TBA auf dem Gebiet der Gemeinde Givisiez (Quest Leg 2016-2021 2019 020)

a Position du Comité / Standpunkt des Vorstandes

Eliane Dévaud-Sciboz. En 2016, le *Grand Conseil* a débloqué un crédit pour les études de projets de routes de contournement, dont celui de Givisiez. Pour toutes les variantes en cours d'examen, le point d'accroche de la route Jo-Siffert est le même. Dans ces conditions, le *Comité* estime que la réservation des terrains correspondants fait sens, en dépit de leur valeur stratégique et foncière indéniable. Selon la loi, la zone réservée est supprimée dès que les plans des limites de construction ou d'exécution sont mis à l'enquête ou, au plus tard, huit ans après que cette dernière ait été créée. Les effets à escompter d'un

éventuel contournement sur le trafic seront évalués lors de l'examen des variantes par l'Etat de Fribourg et pris en compte dans le cadre de la simulation du trafic d'agglomération à l'horizon 2040 réalisée à l'occasion du PA4. Cette question est ainsi liquidée.

b Avis de l'auteur / Meinung des Autors

Alexis Overney. Cette réponse relaye la position de l'Etat de Fribourg sur ma question. Je ne suis évidemment pas satisfait par la réponse de l'Etat de Fribourg. Interroger l'Etat de Fribourg est un peu comme l'air dans les hautes couches de l'atmosphère : très évasif. Ce soir, je n'ai pas reçu davantage d'informations que lorsque j'ai posé mes questions au Service cantonal des ponts et chaussées (SPC), une année auparavant, lorsque le projet nous a été présenté par le SPC.

J'avais posé trois questions : 1. Quelle est l'opportunité de ce projet pharaonique ? 2. Quel est le tracé ? 3. Quel est l'échéancier ?

L'Etat de Fribourg a seulement répondu qu'il dispose de huit années pour expliquer son projet. Il a d'ailleurs oublié de préciser que si, dans huit ans, il n'est pas en mesure de le faire, il pourra encore prolonger cette réserve de terrain de huit années supplémentaires en remettant à l'enquête cette réservation de terrain. Je prends donc acte de la réponse du *Comité*. Je tiens à souligner que je ne vais pas rester les bras croisés pendant cette longue période. Je ferai des piqûres de rappel, où et à qui il faut, au cours de ces huit prochaines années afin d'obtenir une réponse. Je précise que sur le terrain réservé se trouve un secteur de développement privilégié par l'*agglomération fribourgeoise*, qui est par conséquent figé pendant huit ans. Lors de mes derniers contacts avec l'Etat de Fribourg, l'avancée des travaux n'était absolument pas rassurante.

Le Président. La patience est une vertu politique. Cette intervention est ainsi liquidée, même si ce n'est pas à la satisfaction de l'auteur.

9.2 Question concernant l'usage des pesticides sur le territoire de l'agglomération fribourgeoise / Anfrage über die Verwendung von Pestiziden auf dem Gebiet der Freiburger Agglomeration (Quest Leg 2016-2021 2019 022)

a Position du Comité / Standpunkt des Vorstandes

Andrea Burgener Woeffray. L'auteure pose deux questions. Elle demande au *Comité* si le glyphosate ou d'autres pesticides et insecticides sont encore utilisés dans les *communes membres*. Dans sa réponse, le *Comité* donne un aperçu actuel des différentes démarches entreprises dans les *communes membres*. Certaines *communes membres* optent pour l'adhésion à des labels, d'autres y renoncent. L'auteure demande si le *Comité* est prêt à définir un plan en vue de l'arrêt de l'utilisation du glyphosate à court terme. Le *Comité* rappelle que les compétences de l'*Agglomération* ne permettent pas d'imposer, sur tous les terrains ne lui appartenant pas, une interdiction stricte de l'usage des produits phytosanitaires. Par contre, il fait deux propositions : 1. Compléter, dans le PA4, les mesures actuellement inscrites au PA3, notamment la mesure 3NP.02, intitulée « aménagement naturel et entretien extensif des espaces publics » ; 2. Examiner l'opportunité de promouvoir l'information au public, notamment sous l'angle de journées de sensibilisation relatives à l'utilisation de glyphosate ou de ses alternatives. Cette question est ainsi liquidée.

b Avis de l'auteure / Meinung der Autorin

Liliane Galley. Je remercie le *Comité* pour la réponse exhaustive à mes deux questions, pour les explications concernant la répartition des tâches et les possibilités d'action en la matière. Je note avec plaisir que les *communes membres* n'ont plus recours au glyphosate sur le domaine public, à l'exception des espèces envahissantes. Comme la réponse indique que c'est à la connaissance du *Comité*, j'espère que c'est bien le cas en réalité. Je remercie aussi le *Comité* pour les deux propositions faites en conclusion pour améliorer cette question et sensibiliser le public. J'espère que les *communes membres* serviront d'exemple et ne seront pas uniquement porteuses de la bonne parole auprès du grand public.

9.3 Question concernant le soutien aux manifestations et institutions culturelles suite à l'épidémie COVID-19 / Anfrage betreffend die Unterstützung von Veranstaltungen und Kulturinstitutionen im Anschluss an die COVID-19 Epidemie (Quest Leg 2016-2021 2020 023)

a Position du Comité / Standpunkt des Vorstandes

Simon Gabaglio. Aujourd'hui, je peux vous apporter une réponse intermédiaire au nom du *Comité*. En effet, la crise relative au COVID-19 est toujours en cours. Il a toutefois semblé important au *Comité* de pouvoir faire un premier point sur ce qui a été fait et ce qui peut être envisagé par la suite. Pour rappel, cette question a été déposée avant le 13 mars 2020, dans un contexte où seules les manifestations de plus de 1'000 personnes étaient interdites. Depuis, la situation a fortement évolué et la culture a payé un

lourd tribut. Dès le 20 mars 2020, le Conseil fédéral a heureusement adopté diverses mesures spécifiques pour le secteur culturel, notamment afin de contribuer à la préservation de la diversité culturelle. Ces mesures sont ouvertes aux entreprises, aux associations culturelles professionnelles ou composées d'amateurs et aux acteurs culturels indépendants. Il va de soi que les institutions culturelles dont l'activité a été suspendue au cours du premier trimestre 2020 et dont le redémarrage est incertain, tout comme les organisateurs de manifestations qui ont dû renoncer à leurs projets, se trouvent confrontés à des pertes financières importantes. Des choix stratégiques immédiats ont dû être effectués et d'autres devront encore être arrêtés au cours des prochains mois afin de compléter les aides fédérales et cantonales octroyées. Cette intervention pose plusieurs questions.

1. L'auteur demande quel est le soutien que *l'Agglomération* peut apporter aux organisateurs des manifestations culturelles dans le canton de Fribourg, ayant dû annuler leur manifestation en raison de la décision du Conseil fédéral. Dès le 19 mars dernier, le *Comité* a décidé de maintenir les subventions allouées en 2020 et donc de verser, aux associations culturelles bénéficiaires l'intégralité des subventions octroyées pour les animations culturelles prévues, en cas d'annulation ou de report. Le *Comité* entend ainsi soutenir de manière immédiate les acteurs culturels qui font face à des frais fixes mais qui sont néanmoins contraints de répondre aux exigences de sécurité sanitaire édictées par le Conseil fédéral, conformément à la loi sur les épidémies. Dans le cadre des demandes de subventions qui seront déposées par les associations professionnelles en 2021, une évaluation individuelle sera établie afin d'évaluer les dommages liés à l'exercice 2020. Un soutien spécifique, dans le cadre du budget des subventions culturelles 2021, sera envisagé selon la situation effective de chaque association et selon les ressources mises à la disposition de la Promotion des activités culturelles régionales de *l'Agglomération*.

2. L'auteur souhaite savoir si le *Comité* peut garantir que les annulations des manifestations culturelles ne péjoreront pas, sur le long terme, l'offre culturelle dans *l'agglomération fribourgeoise*. Le *Comité* rappelle que l'offre culturelle ne repose pas uniquement sur le subventionnement public octroyé par *l'Agglomération*. Il y a de nombreux facteurs qui entrent en ligne de compte et notamment les motivations des acteurs culturels eux-mêmes. Toutefois, dans le cadre de l'enveloppe budgétaire à disposition pour 2020 et celle à définir pour 2021, le *Comité* entend notamment soutenir les porteurs de projets et les initiatives des opérateurs culturels prêts à rebondir à travers de nouvelles propositions artistiques adaptées aux mesures de prévention sanitaires. A titre d'exemple, le *Comité* a approuvé le subventionnement de deux manifestations qui se dérouleront entre le 3 juillet et la mi-août 2020 dans *l'agglomération fribourgeoise*.

3. L'auteur demande si le *Comité* entend indemniser les manifestations culturelles annulées et les institutions culturelles en difficulté suite à cette décision. Le *Comité* précise que l'apport de *l'Agglomération* durant cette période de crise doit se comprendre de manière subsidiaire aux mesures de soutien financier prévues en faveur des acteurs et manifestations culturelles au niveau national et cantonal. Le 20 mars 2020, le Conseil fédéral a débloqué 280 millions de francs pour des aides financières immédiates et des indemnités. L'ordonnance, qui en a découlé, délègue à l'Etat de Fribourg la mise en œuvre coordonnée de plusieurs instruments spécifiques pour ce soutien. Dès lors, l'Etat de Fribourg, en collaboration avec la *Confédération* et les communes, a pris plusieurs mesures de soutien pour pallier les impacts économiques du COVID-19. A la mi-avril, l'Etat de Fribourg a alloué un crédit-cadre de 4,73 millions de francs. Il a signé une convention avec la *Confédération* qui a engagé le même montant visant à l'indemnisation des coûts liés aux annulations et reports. A cette somme, s'ajoutent 3,26 millions de francs prévus pour des prêts sans intérêts aux entreprises culturelles à but non lucratif, en manque de liquidités. *L'Agglomération* a également participé à cet effort. Une collaboratrice de *l'Agglomération* a renforcé l'équipe mise en place par le Service cantonal de la culture (SeCu) pour traiter les requêtes dans les meilleurs délais.

4. L'auteur demande si le *Comité* serait prêt à octroyer une subvention extraordinaire ou une garantie de déficit dans le cadre du budget 2021 à toutes les manifestations culturelles. Le *Comité* relève à ce propos qu'en ce qui concerne les pertes subies, le soutien de *l'Agglomération* intervient de manière subsidiaire aux aides déjà déployées au niveau fédéral et cantonal. L'objectif, dans le cadre de l'élaboration du budget 2021, sera de maintenir la diversité culturelle sur la scène fribourgeoise.

5. L'auteur souhaite savoir comment le *Comité* entend soutenir financièrement le personnel. C'est la *Confédération* et l'Etat de Fribourg qui soutiennent financièrement le personnel culturel des manifestations et des associations culturelles au travers du recours aux réductions d'horaire de travail (RHT) et aux allocations pour perte de gain (APG), qui ont été largement ouvertes aux acteurs culturels indépendants. Toutefois, *l'Agglomération* alloue des subventions pluriannuelles aux treize plus importantes institutions culturelles fribourgeoises. Dans ce cadre, les frais fixes et de personnel sont pris en considération dans l'enveloppe globale annuelle octroyée. Il en va de même dans le cadre des subventions annuelle et extraordinaire.

En conclusion, le *Comité* reste très attentif à l'évolution de la situation des institutions et acteurs culturels professionnels directement impactés, ainsi qu'aux décisions du Conseil fédéral dans le cadre des mesures d'assouplissement actuelles et à venir. De concert avec ses partenaires, l'Etat de Fribourg, les communes et l'organe fribourgeois de la Loterie Romande, *l'Agglomération* œuvre afin de rendre accessibles les

ressources financières mises à disposition du secteur de la culture, en apportant un soutien logistique jusqu'en juin 2020 à l'Etat de Fribourg. Le *Comité* souhaite également accompagner la reprise des activités culturelles dès que les paramètres sanitaires le permettront en assurant un financement transparent et adéquat. Malgré une incertitude qui péjore les perspectives les plus optimistes, il s'agit aussi d'anticiper un renouveau des activités culturelles sur la scène fribourgeoise dans les meilleures conditions possibles. Cette question est ainsi liquidée.

b Avis de l'auteur / Meinung des Autors

Le Président. L'auteur, M. Lionel Walter, est absent ce soir. Il a pu prendre connaissance de la réponse du *Comité* qui a été envoyée avec la convocation à la présente séance. Indépendamment de l'urgence et de l'actualité de la question, qui a mérité une réponse rapide, je pense qu'il faudrait réfléchir à une modification de notre fonctionnement afin que la réponse aux questions soit renvoyée à la prochaine séance, dans le cas où les auteurs de cette intervention ne sont pas présents. Mais cela ne concerne pas le contenu de la réponse à cette question.

9.4 Postulat concernant la planification et la mise en œuvre d'une stratégie efficace visant à respecter et améliorer de manière durable des conditions-cadres économiques à l'intérieur de l'agglomération / Postulat betreffend Planung und Umsetzung einer effizienten Strategie für eine dauerhafte Einhaltung und Verbesserung der wirtschaftlichen Rahmenbedingungen innerhalb der Agglomeration (Post Leg2011-2016 2016 035)

Le Président. L'étude effectuée en vue de la présente réponse est disponible sur le site internet de l'Agglomération.

a Position du Comité / Standpunkt des Vorstandes

Pierre-Olivier Nobs. Afin de ne pas prolonger la présente séance, je me contenterai de vous faire part de la conclusion du *Comité*. Selon la nouvelle législation, notamment la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) et le plan directeur cantonal, les zones d'activités gagnent en importance et doivent être thématiques dans la planification directrice régionale avec un volet spécifiquement dédié à l'économie. Avec l'étude *EcoTerr* et les analyses supplémentaires en cours d'élaboration réalisées en vue du *PA4*, le *Comité* dispose désormais de solides connaissances pour optimiser et développer les zones d'activités de l'agglomération fribourgeoise en répondant aux défis qui se posent. La prochaine étape consistera à intégrer ces réflexions aux stratégies et mesures développées dans le cadre du *PA4*, puis dans le Plan directeur régional, garantissant ainsi la coordination souhaitée avec l'aménagement du territoire et la mobilité. Ce postulat est ainsi liquidé.

b Avis de l'auteure / Meinung der Autorin

Eleonora Schneuwly-Aschwanden. Ich bedanke mich ganz herzlich beim Berichterstatter des *Vorstandes*, Herrn Nobs. Ich werde Ihnen meine Meinung geben. Meine Haltung zu dieser Antwort ist zweigeteilt. Ich habe eine formelle Bemerkung. Ich habe zusammen mit meinem Mitunterzeichner, Herrn Altermatt, dieses Postulats im Jahre 2016 eingereicht. Es sind über vier Jahre her. Ich finde es inakzeptabel, dass der *Vorstand* die Vorschrift missachtet, die besagt, dass er innerhalb eines Jahres eine Antwort zu einem eingereichten und überwiesenen Postulat verfassen muss. Ich finde das nicht seriös und akzeptiere dies nicht. Zwei Studien sind in der Antwort zitiert. Eine dieser Studien liegt bereits seit 2017 vor. Die zweite *EcoTerr*-Studie ist seit 2018 verfügbar und ist somit seit 2 Jahren bekannt. Diese Studien liegen auf dem Tisch. Ich bin mit diesen Studien zufrieden. Sie sind sicher auf dem richtigen Weg. Ich hoffe, dass der *Vorstand* diese Schlussfolgerungen konsequent umsetzen wird, dass er auch die Ergebnisse dieser Studien in die Hand nimmt und dass er sie nicht bis zum Ende der Frist in der Schublade lassen wird. Ich bin gespannt auf die weitere Entwicklung und was die Wirtschaftsförderung in der *Freiburger Agglomeration* angeht. Ich hoffe, dass ein höheres Tempo eingeschlagen wird. Es ist dringend nötig, dass hier in der *Freiburger Agglomeration* Arbeitsplätze geschaffen werden können.

Le Président. Damit ist dieser Vorstoss liquidiert.

9.5 Postulat concernant une politique de la logistique urbaine pour l'Agglomération de Fribourg / Postulat betreffend eine städtische Logistikpolitik für die Agglomeration Freiburg (Post Leg2016-2021 2018 009)

Le Président. L'étude effectuée en vue de la présente réponse est disponible sur le site internet de l'Agglomération.

a Position du Comité / Standpunkt des Vorstandes

Pierre-Olivier Nobs. La logistique urbaine est une thématique importante pour l'Agglomération. Son traitement est par ailleurs nouvellement recommandé par la *Confédération* dans le cadre des projets

d'agglomération. L'étude synthétisée dans ce document sert de base pour la recherche de solutions adaptées au contexte et à la taille de *l'agglomération fribourgeoise*. Elle met notamment en évidence la nécessité d'une collaboration et d'une coordination entre les acteurs privés représentant l'essentiel du marché et les acteurs publics qui mettent en place les conditions-cadres. Le *Comité* va analyser en détail les résultats de l'étude, définir les priorités d'action et intégrer les prochaines étapes dans le cadre des stratégies et mesures du *PA4*. Ce postulat est ainsi liquidé.

b Avis de l'un des auteurs / Meinung eines der Autoren

Gérald Collaud. Je remercie le *Comité* pour cette réponse qui nous satisfait.

9.6 Postulat relatif à une commission de l'horaire des transports publics de l'agglomération fribourgeoise / Postulat betreffend einer Fahrplankommission für den öffentlichen Verkehr der Freiburger Agglomeration (Post Leg2016-2021 2018 013)

a Position du Comité / Standpunkt des Vorstandes

Eliane Dévaud-Sciboz. Le présent postulat demande au *Comité* de mettre sur pied une commission de l'horaire destinée à identifier les lacunes au niveau de l'horaire des lignes de bus urbains afin d'en débattre avant de passer commande auprès des *Transports publics fribourgeois (ci-après TPF)*. De manière à donner suite à ce postulat, le *Comité* propose de s'appuyer sur les compétences de la *CAME*. Le *Comité* estime qu'il est plus efficient d'utiliser les organes en place plutôt que d'instituer une nouvelle commission. Le *Comité* propose dorénavant de faire un point sur l'offre de bus à chaque séance de la *CAME*. Cette solution s'inscrirait dans la continuité de ce qui prévaut de manière informelle depuis 2019. De manière à formaliser cette pratique, le *Comité* propose une modification de l'article 4 du Règlement de la *CAME* sous forme d'ajout du nouvel alinéa 4bis qui porterait sur les attributions de la *CAME*. Cet alinéa 4bis indiquerait que la *CAME* doit être régulièrement informée des développements de l'offre en *TP* et qu'elle doit préavis, à l'attention du *Conseil*, le budget de fonctionnement destiné à son exploitation. Par l'ajout de ce nouvel alinéa qui codifie la pratique développée depuis maintenant plus d'une année, le *Comité* considère avoir pleinement répondu aux objectifs du postulat. Il entreprendra la modification nécessaire au niveau réglementaire d'ici à la fin de l'année. Ce postulat est ainsi liquidé.

b Avis de l'un des auteurs / Meinung eines der Autoren

Christoph Allenspach. Je remercie le *Comité* pour cette réponse. Je constate sans surprise qu'il n'a pas changé d'avis depuis la transmission du postulat. Toutefois, le *Comité* fait un pas très constructif en proposant une nouvelle attribution à la *CAME*. M. Küttel et moi-même, en tant que membre de la *CAME*, nous réjouissons de cette évolution. La *CAME* va s'occuper avec plaisir de ce nouvel alinéa tel que proposé par le *Comité*. La *CAME* fera peut-être une autre modification car son règlement qui prévoit que la *CAME* fasse un préavis relatif au budget de fonctionnement, ce qui est plutôt du ressort de la *CF*. Je confirme que le *Comité* a déjà consulté la *CAME* plus d'une année auparavant au sujet de l'horaire 2020 des *TP* et également à propos de quelques modifications du réseau des *TP*. La *CAME* a pu faire des remarques. Le *Comité* a retenu certaines des améliorations proposées par la *CAME*. Je remercie le *Comité* pour cela.

Ce neuvième point de l'*ordre du jour* est donc absent.

10. Divers / Verschiedenes

Le Président. Nous passons aux divers. J'ouvre la parole. Y a-t-il des interventions ?

Jacques Dietrich. Au nom des délégués de Villars-sur-Glâne, je vous fais part de notre intervention suivante. C'est avec surprise et très grand étonnement que nous avons pris connaissance du communiqué de presse de la commission du *Grand Conseil* s'occupant de la *loi cantonale sur les agglomérations (ci-après LAgg)*. Cette commission, qui devait revoir quelques principes de *LAgg*, a procédé à une révision conséquente allant largement au-delà de ce que préconisait le Conseil d'Etat. Ses conclusions font passer notre *Agglomération* d'une institution dont la structure est similaire à un Conseil général à celle d'une simple association de communes. Nous y voyons là une baisse certaine de démocratie de même qu'une perte inestimable d'efficacité aussi à l'initiative de notre collègue François Grangier, malheureusement absent ce soir mais qui soutient évidemment cette position. Le 24 juin 2020, nous avons fait voter, lors de notre séance du Conseil général de la commune de Villars-sur-Glâne, la résolution suivante. Nous vous en donnons la teneur : « Le Conseil général de la commune de Villars-sur-Glâne affirme son soutien à la structure actuelle de *l'Agglomération* et regrette la proposition de la Commission du *Grand Conseil* visant à la transformer en une simple association de communes. Il encourage *l'Agglomération* à continuer sa démarche d'étendre ses tâches actuelles par la reprise des infrastructures d'intérêt régional dans le domaine de la culture et du sport ainsi que de poursuivre les collaborations nécessaires avec les communes non membres de *l'Agglomération* afin de créer les synergies nécessaires à l'établissement

d'un plan d'aménagement répondant aux critères de la *Confédération* ». Cette résolution a été votée par 38 oui et 7 abstentions hier soir par les 45 personnes présentes. Elle sera transmise à toutes les instances politiques. Un communiqué de presse est sur le point d'être envoyé. Nous souhaitons ainsi montrer notre confiance en la structure de l'*Agglomération* et, par conséquent, notre confiance totale au personnel de l'*Agglomération* qui y travaille avec enthousiasme et compétences. Avec un *PA4* en préparation, indispensable pour obtenir un plan cohérent susceptible de satisfaire aux exigences fédérales, ce n'est pas du tout un signal de soutien et d'encouragement que nous donne cette commission du Grand Conseil et ceci est très regrettable. D'autant plus que tout cela s'est fait en catimini sans consultation des *communes membres* et organes concernés. Pour rappel, il y a eu un communiqué de presse publié mi-juin 2020 et une mise à l'ordre du jour d'une séance du Grand Conseil fin juin 2020, heureusement repoussée en août. Cela serait la modification de loi la plus rapide et obscure de l'histoire. Enfin, en conclusion, nous souhaitons remercier notre Président pour les réponses précises et tout en finesse aux questions de la presse dans un contexte comme nous, de surprise et d'étonnement. Pour information, Villars-sur-Glâne a voté également hier soir un important budget visant à la réalisation très prochaine de la *TransAgglo* et ce, en coordination avec Avry, Matran et Corminboeuf.

Georges Rhally. J'aimerais vous parler de visibilité et j'aimerais rebondir sur la remarque de mon prédécesseur. Depuis 2019, les œuvres réalisées par l'*Agglomération* sont marquées par des panneaux de chantier de couleur bleue. Je m'en réjouis. Vous pouvez en voir aux pages 10 et 17 du *Rapport d'activités*. Sur les panneaux de chantier installés à la gare de Düdingen pour la *TransAgglo* et vers le Heitiwilbach situé dans la même commune, le logo de l'*Agglomération* est à peine visible. Cela m'irrite. Ce n'est pas une critique contre Düdingen car le logo de l'*Agglomération* est également trop petit sur le panneau installé sur la passerelle de Moncor à Villars-sur-Glâne. J'invite les concepteurs de ces panneaux de chantier à revoir la taille du logo de l'*Agglomération* afin qu'elle soit suffisamment grande. Cela permettrait que la population sache quelles sont les œuvres qui ont été initiées et cofinancées par l'*Agglomération*. Pour exister, nous devons être visibles. Sans visibilité, nous serons peut-être un jour radiés comme le souhaite peut-être une partie du *Grand Conseil*.

Christoph Allenspach. Le 17 juin 2020, j'ai déposé une question concernant l'avenir de l'*Agglomération*. C'est le même sujet qui a préoccupé le Conseil général de la commune de Villars-sur-Glâne, dont je partage les conclusions. Je les remercie d'avoir pris l'initiative de cette résolution. La commission du *Grand Conseil* a critiqué plusieurs points, auxquels elle n'a apporté aucune solution. Cette commission juge que le processus de décision est ralenti par le mode de désignation des membres des organes. Elle déplore l'absence d'indépendance fiscale de l'*Agglomération*. Elle se plaint de la faible influence de l'*Agglomération* sur la mise en œuvre des mesures des projets d'agglomération. Elle remarque que l'*Agglomération* a une existence institutionnelle propre tiraillée entre la défense des intérêts des communes et une véritable politique régionale.

Mon intervention pose une série de question au *Comité*. Je remercie les membres du *Comité* qui se sont exprimés dans la presse. J'aimerais que le *Comité* s'exprime encore et prenne position. Mes questions sont les suivantes.

1. Dans quelle mesure une association de communes peut simplifier les processus de décision et alléger la structure ? Est-ce qu'une exécution plus rapide des mesures décidées est garantie ? Dans quelle mesure faciliterait-elle l'adhésion de communes actuellement hors périmètre ?
2. Est-ce que la répartition des tâches et pouvoirs entre le *Comité*, le *Conseil* et l'administration de l'*Agglomération* serait modifiée ? Si oui, comment ? Est-ce que les droits du *Conseil* restent les mêmes, par exemple la décision finale sur les projets d'agglomération ?
3. Est-ce que les tâches resteraient celles de l'*Agglomération* actuelle ? La commission propose une restriction selon les dispositions fédérales, soit à l'aménagement et à la mobilité. D'ailleurs, elle a oublié l'environnement que la *Confédération* prend en compte lors des projets d'agglomération. Cela montre que la commission a peu de connaissances sur l'*Agglomération*. Est-ce que les tâches d'une association de commune se limiteraient donc à l'élaboration des projets d'agglomération ?
4. Est-ce que par conséquence l'*Agglomération* devrait licencier une partie des employé-e-s s'occupant de la culture et du développement économique ?
5. Le soutien financier au fonctionnement des agglomérations n'est pas redéfini par cette révision de la *LAgg* malgré que le fait que la commission déplore que l'*Agglomération* n'ait pas une fiscalité propre. Est-ce que cela signifie que l'adhésion de petites communes, disposant de faibles moyens, chargerait davantage les *communes membres* du périmètre actuel ?
6. Est-ce que le *Comité* estime que les propositions de la commission parlementaire sont assez réfléchies et qu'elles pourront atteindre les objectifs visés en préambule ?

Merci d'avance pour votre réponse.

René Schneuwly. Je remercie les intervenants pour leur propos. Le *Comité* a évidemment été surpris par cette nouvelle. Durant sa séance ordinaire de ce matin, le *Comité* a consacré du temps à la proposition

de la commission parlementaire du Grand Conseil. Le *Comité* a défini un plan d'action. Il entend faire valoir son droit de s'exprimer au travers d'un argumentaire, devant encore être développé, destiné aux députés qui statueront sur cette proposition de la commission. Nous souhaitons également qu'il y ait une consultation large, à l'instar de ce qui avait été fait lors de la modification proposée par le Conseil d'Etat.

Christoph Allenspach. Je remercie le *Comité* d'avoir réagi en définissant un plan d'action.

Pierre-Alain Perritaz. Il serait agréable que tous les membres du *Conseil* puissent obtenir les documents nécessaires pour préparer au mieux les enjeux futurs de notre mobilité, en particulier pour les *TP*, qui sont la plus grande dépense de notre budget. A cet effet, lors de notre séance du *Conseil* du 10 octobre 2019, nous avons examiné le budget 2020 de *l'Agglomération*. Lorsque nous avons parlé des *TP*, M. Bernard Clerc, membre du *Conseil*, a demandé à recevoir le dernier rapport d'efficience des *TPF*, que les *TPF* ont transmis au *Comité*. Je cite la réponse de Mme Dévaud-Sciboz figurant au *PV* de cette séance : « Le *Comité* travaille sur la possibilité de mettre en ligne un rapport d'efficience similaire à celui transmis par *Mobul* ». Courant février 2020, m'apercevant qu'il n'y avait toujours rien en ligne, j'ai écrit au Secrétaire général, M. Frossard, afin de lui demander de bien vouloir me faire parvenir ce rapport. Il m'a répondu le 25 février qu'il allait transmettre cette demande à la séance de la *CAME* du 4 mars 2020. Depuis, je n'ai reçu aucune nouvelle. J'ai encore vérifié aujourd'hui sur le site internet de *l'Agglomération* : je ne trouve rien. Alors je vous demande pour la troisième fois de bien vouloir me faire parvenir le dernier rapport d'efficience des *TPF* ainsi qu'à tous les membres du *Conseil* qui le désirent mais surtout aux membres de la *CAME* qui vont être sollicités pour se prononcer sur les horaires des *TP* suite à la réponse au postulat de MM. Allenspach et Küttel, que nous avons entendu ce soir. Je vous remercie par avance.

Eliane Dévaud Sciboz. Le *Comité* souhaite tenir ses engagements et souhaite surtout mettre à disposition du *Conseil* un document lisible destiné au public. Il souhaite que le rapport d'efficience des *TPF* pour le trafic urbain soit mis à disposition, ce n'est pas un mensonge. A cette fin, les *TPF* ont développé un rapport d'efficience électronique, interactif et facilement lisible. Pour pouvoir présenter une évolution, il est nécessaire d'avoir deux ans de suite une échelle similaire. Si ce n'est pas le cas, l'interprétation d'un rapport d'efficience interactif n'a pas beaucoup de sens. Le *Comité* aurait dû recevoir ce rapport au printemps 2020. Les *TPF* n'ont pas encore transmis le rapport d'efficience 2019 au *Comité* à cause de la situation sanitaire actuelle. Dès que le *Comité* l'aura reçu, ce rapport sera mis en ligne sur le site internet de *l'Agglomération*. Les membres du *Conseil* en seront avisés. J'espère que la prochaine fois, vous n'aurez pas à poser cette question à nouveau.

Christoph Allenspach. Je dépose ce soir une motion. Ma motion a pour but de montrer que *l'Agglomération* est capable de se réorganiser en cas de besoin et discuter d'éventuelles lacunes. J'estime qu'il y a justement des lacunes en ce qui concerne la répartition des sièges au *Comité* et au *Conseil*. Mon intervention demande de modifier les articles 12 et 18 des Statuts de *l'Agglomération*.

J'ai encore déposé une dernière question concernant la ligne 7 des *TP*. Le changement d'horaire 2021, effectif au mois de décembre 2020, comportera notamment des modifications du parcours de la ligne 7 des *TPF*. En effet, elle partira de la gare vers Péroilles-Charmettes, route de la Fonderie, Beaumont, Martinets, Coulat et Moncor. Ce parcours améliorera la desserte des habitants de Villars-sur-Glâne vers la gare de Fribourg. Cette ligne 7 desservira aussi la résidence « Les Martinets », établissement médico-social (EMS). Toutefois, elle ne desservira plus la route Saint-Nicolas-de-Flüe à Fribourg, contrairement à aujourd'hui, ce qui n'est pas logique. L'établissement pour personnes âgées, la Villa Beausite (EMS) et la fondation l'estampille, institution pour personnes en situation de handicap, sans compter de nombreux appartements, sont situés sur cette route. Ce changement va clairement à l'encontre de l'objectif d'un bon système des *TP* de *l'agglomération fribourgeoise*. Des habitants de ce quartier ont interpellé certains membres de notre *Conseil*. Ils sont inquiets par la disparition de cette desserte en *TP*. Ils ont mis sur pied une pétition et demandent à *l'Agglomération* de reconsidérer cette décision. La question est donc simple : est-ce que le *Comité* est prêt à revoir avec les *TPF* le parcours de cette ligne 7 en la faisant passer par la route Saint-Nicolas-de-Flüe ?

Urs Hauswirth. Je me permets de prendre la parole au nom de nous tous afin de remercier Bernhard Altermatt pour son travail tout au long de l'année écoulée. Ich denke, Bernhard hat uns in einer sehr exzellenten und lockeren Art und Weise durch das virusverlängerte Amtsjahr geführt. Erlauben Sie mir, Bernhard im Anschluss an die Sitzung, auch in Ihrem Namen ein kleines Geschenk zu überreichen. Vielen Dank. (applaudissements).

Le Président. Y a-t-il d'autres interventions ? Das ist nicht der Fall. La parole n'est plus demandée. La discussion est close. Je clos la présente séance à 21 h 55. Je vous remercie pour votre engagement et pour votre présence. N'oubliez pas de laisser votre enveloppe transparente sur votre table et la carte du système de vote et micro sur l'appareil face à vous. Ce fut un plaisir de vous servir comme Président du *Conseil* pendant une année.

Normalement, à l'élection d'un nouveau président, il y a toujours un apéritif. Etant donné la situation sanitaire actuelle, le *Bureau du Conseil* a renoncé à organiser un apéritif. Le *Bureau du Conseil* a proposé de faire un don de la somme prévue pour cet apéritif à une association humanitaire qui vient en aide à des personnes dans le besoin.

Pour rappel, les prochaines séances du *Conseil* de 2020 devraient avoir lieu les 7 et 8 octobre ainsi que le 17 décembre. Je vous souhaite une excellente soirée. Schönen Abend (applaudissements).

Fin de la séance à 22 h 00 / Ende der Sitzung um 22.00 Uhr

Le Président du Conseil / Der Präsident des Rates



Bernhard Altermatt

Le Secrétaire général / Der Generalsekretär



Félicien Frossard